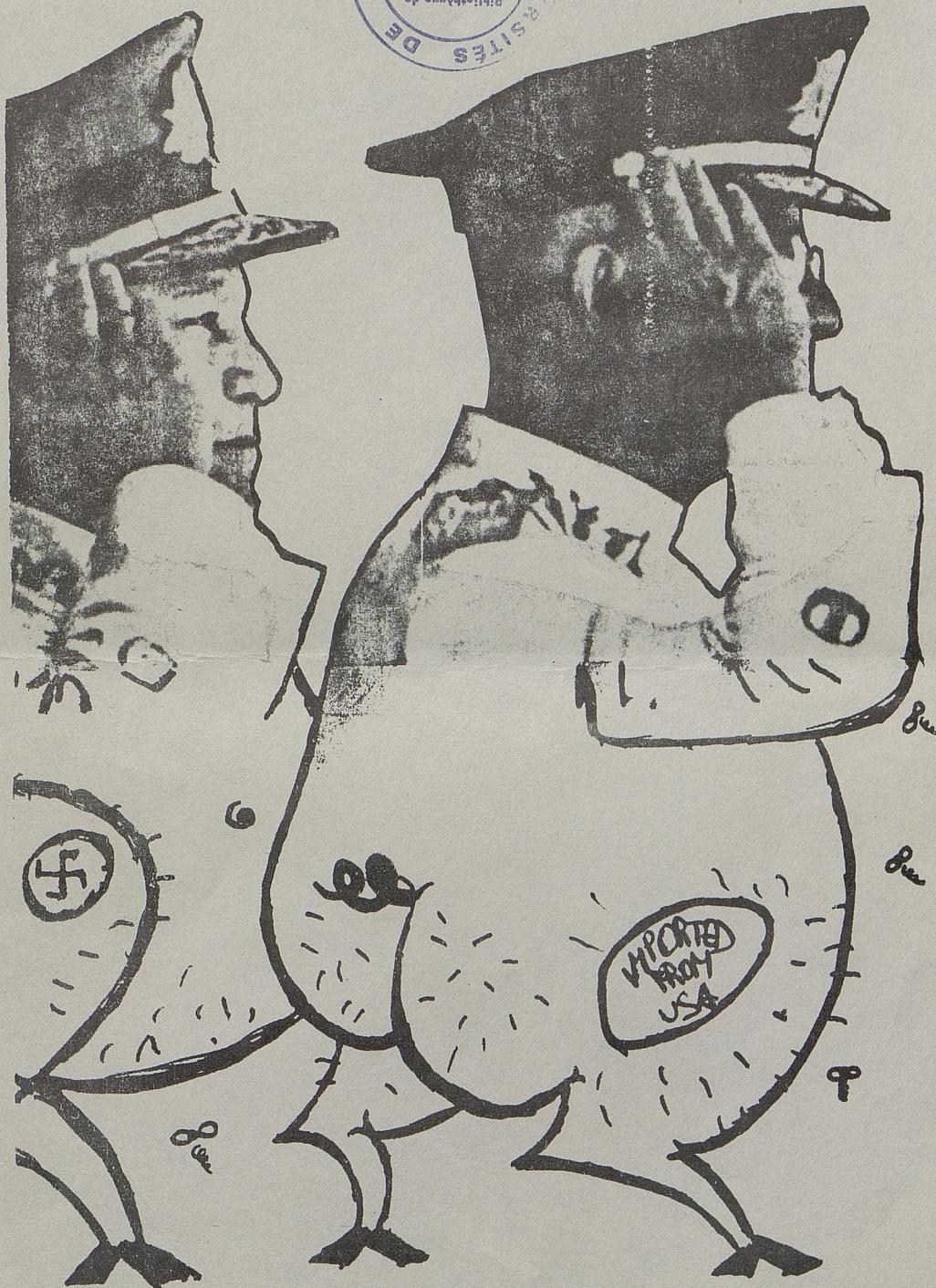


doc 67492

FRONT BRESILIEN D'INFORMATION



FBI N°3 ET 4

1971 : MARS - AVRIL AN III

PP. 8029

--N-O-U-V-E-L-L-E-S---E-N---B-R-E-F--

LE BRESIL ISOLE SUR LE PLAN DIPLOMATIQUE

Après les revers essuyés au sein de l'Organisation des Etats Américains(voir notre bulletin précédent),la dictature ne cesse d'être isolée sur le plan diplomatique international et,cette fois,au niveau des Nations Unies elles-mêmes.Le représentant des généraux de Brasilia avait,avec celui du gouvernement de Washington,proposé que la prochaine réunion de la CNUCED(Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement)qui doit avoir lieu en avril-mai 1972,se tienne à Mexico.Il voulait ainsi combattre la candidature du Chili,défendue par de nombreux pays du Tiers Monde sympathisants du régime de Front Populaire implanté par le président socialiste Salvador Allende.Genève avait d'abord été en vain proposée.Afin de diviser le groupe des pays latino-américains,le représentant de la dictature s'était rabattu sur la capitale du Mexique.L'ensemble des diplomates a repoussé l'initiative.Vingt sept d'entre eux,dont douze latino-américains,se sont prononcés en faveur de Santiago du Chili,contre 14 pour Genève et 8 seulement pour Mexico.

DENATIONALISATION DU SEL

D'après des journaux hollandais,l'Akzo Sal,branche du groupe chimique Akzo Zout et l'International Salt,également liée au groupe AKZO,ont acquis 90% du capital de la Cia. Industrial do Rio Grande do Norte(Cirne),un des plus grands producteurs de sel du Brésil.La transaction couvre un chiffre d'affaires de près de six millions de dollars US.La Cirne produit du sel à Macau,ville du Nordeste,en utilisant un système d'évaporation de l'eau de mer par la chaleur solaire.L'Akzo compte doubler la capacité productrice de cette firme qui s'élève actuellement à 350.000 tonnes par an.Cette production qui est distribuée uniquement au Brésil satisfait 25% de la demande de sel industriel et de sel de consommation.

REPRESION ET TOURISME

Les directeurs du Touring Club du Brésil(Rio de Janeiro) expliquent par "la campagne de diffamation contre le Brésil" menée à l'étranger,la diminution du nombre de touristes étrangers pendant la période du Carnaval(février 1971).Selon les statistiques,à peine plus de 3.000 touristes sont arrivés à Rio de Janeiro par voie maritime contre 6.000 en 1970.

CAPITAL ETRANGER AU BRESIL

Les investissements de capitaux étrangers au Brésil se sont élevés en juin 1970,à 2.000 millions de dollars US,annonce la Banque Centrale du Brésil.L'industrie automotrice occupe,avec 240.500.000 de dollars,la première place;elle est l'objet de la préférence des investisseurs étrangers.Viennent ensuite,l'industrie chimique avec 152.200.000 dollars,l'industrie électronique avec 82.300.000 de dollars,l'industrie sidérurgique avec 63.400.000 de dollars,l'industrie pharmaceutique avec 52.900.000 de dollars.

DESTITUTION DU REPRESENTANT DE LA CROIX ROUGE INTERNETIONALE AU BRESIL

Le n° 155 des "Notes d'Information" du Comité International de la Croix Rouge (CICR) rapporte que Mr. Haegler, délégué honoraire du CICR au Brésil, a cessé d'exercer cette fonction le 31 décembre 1970. Cette nouvelle n'est pas sans rapport avec les informations que publie à son sujet le quotidien de Rio de Janeiro, "O Correio da Manhâ", dans ses éditions du 13 et du 14 octobre 1970:

Sous le titre "LE DELEGUE DE LA CROIX ROUGE ACCUSE LES EXILES D'EUROPE", on peut lire que "à son arrivée de Mr. Haegler a déclaré hier que les Brésiliens exilés à l'étranger sont les responsables de la propagation de nouvelles qui dénaturent l'image du Brésil en Europe, surtout en ce qui concerne les tortures pratiquées sur les prisonniers politiques". Le délégué de la Croix Rouge ajoute: "Il nous est difficile de combattre les Brésiliens exilés en Europe mais nous cherchons par tous les moyens à démasquer ceux qui parlent aussi stupidement du Brésil".

Le lendemain, Mr. Haegler commenta ses propos en ces termes: "La Croix Rouge internationale ne prend en considération les problèmes politiques d'aucun pays. Toute opinion formulée par un de ses membres doit être entendue comme étant un point de vue personnel et non relevant de l'organisation".

(Suisse)

POURQUOI LES ETATS UNIS S'INTERESSENT A L'ETAIN DU BRESIL?

Les Etats Unis sont le plus grand consommateur d'étain du monde, mais ils en sont suffisamment dépourvus pour que ce métal occupe une place importante dans le fameux "stock stratégique américain". Ils refusent d'adhérer à l'Accord International sur l'étain, conclu en 1956 (renouvelé en 1961 et en 1966) dans le cadre des Nations Unies et qui a pour but d'ajuster la production à la demande, de façon à assurer un revenu suffisant aux pays producteurs et un ravitaillement correct aux consommateurs. Il est à noter que 90% de la production mondiale vient de six pays en voie de développement (Malaisie, Bolivie, Thaïlande, Indonésie, Nigéria, Congo Kinshasa) dont l'économie dépend de façon vitale de l'exportation de ce mineraï. (1).

L'accord groupe les six pays producteurs et la plupart des pays consommateurs, qui sont représentés paritairement au sein du Conseil de l'Etain. Le Conseil peut exercer un contrôle sur les exportations et s'efforce de maintenir une certaine stabilité des cours, grâce à l'intervention du "stock régulateur". Ses efforts dans ce domaine n'ont pas toujours été couronnés de succès, en partie à cause de l'attitude des Etats Unis. Grâce aux réserves fabuleuses qu'ils ont constitués (258.000 tonnes fin 1968, soit plus que la production mondiale de la même année, 231.000 tonnes), les Etats Unis ont causé d'énormes préjudices aux pays producteurs en faisant baisser les prix sur le marché international. Dans une conférence sur l'économie minière bolivienne, le spécialiste Jaime Peñaranda dénonce clairement le procédé: "En 1962, à cause de cette opération, dit-il, les pays producteurs ont perdu près de 50 Millions de dollars. La Bolivie, à elle seule, a perdu près de 7.500.000 de dollars (et c'est l'année dite de l'Alliance pour le Progrès). Il est intéressant de noter que jusqu'en 1964, les Etats Unis avaient réalisé un bénéfice de 54.200.000 dollars grâce à la différence entre le prix de 0,95 dollars qu'ils payaient pour la livre fine d'étain et le prix de 1,50 dollars qu'ils obtenaient de la vente de cette même livre fine". (2)

Le Brésil, fournisseur des pays sur-développés

Le marché mondial de l'étain risque d'être modifié par l'apparition d'un nouveau protagoniste. En effet, le Brésil pourrait bien devenir un des grands producteurs de ce mineraï. Un journal belge, "l'Agence Economique et Financière", dans son édition du 5.02.1970, attire l'attention sur la découverte de mines d'étain dans le territoire de Rondonia. D'après ce journal, "si les premiers

examens se confirmaient, les vastes gisements en question seraient susceptibles de modifier la physionomie du commerce mondial de l'étain, transformant le Brésil en un des plus importants producteurs et exportateurs d'étain".

Un groupe étranger exploite déjà l'étain au Brésil: la Billington, unité de la Royal Dutch Shell. La filiale de la Billington-la Ferusa (Compagnie Minière Fer Union SA) -a déjà investi plus de 3 millions de dollars dans l'exploitation de l'étain brésilien au cours des neuf dernières années. Son directeur, Mr. Nicolas Orsby, un anglais qui a passé dix ans dans les champs d'étain du Nigéria et de la Malaisie, décrit le gisement comme un des plus riches du monde, "plus riche que celui de la Malaisie". Il ajoute: "Nous prévoyons qu'il existe un dépôt de 4.000 TM d'une valeur de 44 millions de dollars environ, mais nous n'en sommes qu'au début de nos recherches". (3)

Les responsables de la politique économique brésilienne sont bien décidés à tirer tout le parti possible de la conjoncture internationale. En juin 1970, le Président de la Compagnie Brésilienne de Recherches des Ressources Minérales déclarait dans une conférence à l'Ecole Supérieure de Guerre (4): "Les réserves d'étain étant pratiquement nulles en Europe Occidentale et aux Etats Unis et les principaux producteurs de ce minerai étant la Bolivie, la Thaïlande et la Malaisie, on arrive à la conclusion que, grâce à l'aggravation de l'état de guerre au Sud-est asiatique, le Brésil pourra devenir le grand fournisseur d'étain des régions sur-développées". (5)

Le Brésil, fidèle à sa politique d'interdépendance, se prépare depuis un an à assurer l'arrière garde de son allié nord-américain pour permettre à celui-ci d'étendre le conflit armé à tout le sud-est asiatique en toute tranquilité d'esprit.

La route de l'US Steel et de la Royal Dutch Shell

On sait l'importance que le gouvernement attribue à la réalisation de la "Transamazonienne", ces 4.500 km. de route moderne à construire presque exclusivement à travers la forêt vierge de l'Amazonie.

Pour justifier les lourdes dépenses que ce projet entraînera, il est présenté, tantôt comme essentiel à la sécurité nationale (6), tantôt comme conçu pour ouvrir de nouvelles terres à la colonisation. Une étude détaillée du Front Brésilien d'Information a montré que la "Transamazonienne" n'obéit pas aux intérêts du développement du pays (7): si la Transamazonienne se dirige vers la Serra des Carajás, où le gouvernement brésilien a cédé à l'US Steel un volume de 12,5 millions de tonnes de fer, équivalant à 25 milliards de dollars, son tracé ne néglige pas non plus les intérêts de la Billington. La grande route servira à acheminer à moindres frais, le fer et l'étain brésilien vers les Etats Unis.

Une politique de "sous-empire"

On peut se demander pourquoi le Brésil, pays en voie de développement, cède ses réserves d'étain aux Etats Unis. Ceux-ci refusent en effet de tenir compte de l'accord international sur l'étain et sabotent, au détriment des pays producteurs, les efforts de régulation du commerce international. Ce manque de solidarité ne doit pas surprendre; il correspond à une véritable philosophie politique. Le Brésil des militaires ne se conçoit pas comme un pays désireux de valoriser ses richesses naturelles pour le bien de son développement national, mais comme une tête de pont de l'impérialisme américain en Amérique Latine. En échange celui-ci laisse aux filiales brésiliennes des compagnies américaines le droit d'exporter leurs produits industrialisés dans le sous-continent. Ces opérations permettent au gouvernement brésilien d'aligner des statistiques flatteuses sur "son" commerce extérieur, mais n'enrichissent en rien le peuple brésilien.

Cette attitude concerne plus particulièrement un des pays du sous-continent: la Bolivie dont la production d'étain, subissant la concurrence brésilienne, devient l'objet de fortes pressions. La Bolivie fait partie aujourd'hui du bloc des pays

d'Amérique Latine qui contestent la politique impérialiste des Etats Unis et la politique expansionniste du Brésil, considérée comme un prolongement de la première. Autrefois la Bolivie, allié inconditionnel des Américains, ne posait pas de problème. Ayant la possibilité d'imposer le prix de l'étain, les Etats Unis dominaient facilement l'économie et la politique de La Paz.

Aujourd'hui, menacés au Vietnam et dans tout le sud-est asiatique, et contestés par certains pays d'Amérique Latine, les Etats Unis doivent recourir au Brésil, leur allié désormais le plus fidèle.

La production d'étain du Brésil servira ainsi au développement... des groupes internationaux et contribuera à la sécurité de l'Empire Américain.

* * * * *

Notes

- (1) "Les richesses minières mondiales", François Callot, Seuil, 1970
- (2) Conférence de Jaime Penaranda sur l'Economie minière bolivienne, prononcée le 6 avril 1969, à Berkenhoven (Hollande).
- (3) Los Angeles Times, 23.07.1970.
- (4) La "Sorbonne". C'est à la "Sorbonne" qu'est élaborée toute la philosophie politique du gouvernement militaire.
- (5) Jornal do Brasil, 13.06.1970.
- (6) Déclaration du général Rodrigo Otavio-in "Tribuna da Imprensa", 10.06.1970.
- (7) Front Brésilien d'Information n° 17 1970.

REPRESSES ET TORTURES

TORTURE POUR AVOIR DENONCE UN ASSASSINAT

Dans son dernier bulletin (n° 2-1971), le Front dénonçait l'assassinat d'un ouvrier dénommé Raimundo, âgé de 22 ans, de race noire, qui avait été arrêté dans la ville de Maua (São Paulo) avant d'être tué par les tortionnaires de l'OBAN à la fin du mois de décembre 1970 janvier de cette année. Récemment le Père Giulio Vicini fut arrêté et torturé pour "être le détenteur d'un stencil dans lequel étaient rapportés des faits en rapport avec l'arrestation, la torture et la mort d'ouvriers à Maua". Ce texte est doublement important: d'une part, il nous informe sur le "cas" de Raimundo; d'autre part, il nous renseigne sur ce qu'il suffit de faire sous l'actuelle dictature pour être soumis à l'emprisonnement et à la torture. Voici le texte intégral:

"Face aux persécutions et aux arrestations dont sont victimes les ouvriers de la région et des centres industriels voisins, nous désirons vous tenir au courant des actes arbitraires et des atrocités commis contre la personne de ces mêmes ouvriers. Il y a quelques mois, le leader syndical Olavo Hansen fut arrêté et torturé à mort. Plus récemment, le 22 décembre 1970, le jeune leader ouvrier de la ville de Maua, Raimundo Eduardo da Silva, qui pour la deuxième fois venait d'être opéré à l'Hôpital Municipal de Santo André, fut conduit du siège de l'OBAN vers une destination inconnue. Le DOPS de São Bernardo avait déjà essayé de le séquestrer, mais devant la protestation des médecins, Raimundo resta à l'hôpital jusqu'au 22 décembre, date de son arrestation par les policiers de l'OBAN, alors que son état de santé était encore défectueux. Sa mère essaya désespérément de le localiser à l'hôpital militaire où, après quelques jours d'enquête, un officier qui s'était présenté comme étant le directeur, lui répondit que son fils avait quitté l'hôpital le 4 janvier et avait été conduit au siège de l'OBAN. Là, on lui

communiqua qu'il était mort le 8 janvier des suites d'un oedème pulmonaire.

Raimundo Eduardo da Silva était un jeune ouvrier de 22 ans, célibataire domicilié au Jardin Zaira, à Maua. Il travaillait à l'usine hollandaise Ibrape de Capuava. Né dans une famille ouvrière, il fut élu en 1969 président de la Société des amis du quartier Jardin Zaira. Il lutta alors pour obtenir de meilleures conditions de vie pour son quartier et pour sa ville, fit ouvrir un centre de secours médical, un jardin d'enfants, et installer l'eau courante et le téléphone public. En tant que métallurgiste, il luttait activement avec ses camarades d'usine.

Olavo et Raimundo sont deux des nombreuses victimes de la répression et des arrestations massives opérées par la dictature contre les ouvriers de la région. Cette vague de terreur et de violence augmente à partir du 11 décembre 1970, date à laquelle le DOPS de São Paulo arrêta et tortura sauvagement le jeune Didiu Oliveira, âgé de 17 ans, fils d'un petit commerçant de Jardin Zaira. Torturé à l'OBAN, Didiu se trouve actuellement au DOPS de São Paulo. Avec lui, près de trente autres personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles beaucoup n'ont pas plus de 17 ans. La mère d'un de ces jeunes, arrêté pour la seconde fois, s'est suicidée de désespoir.

Il faut aussi signaler la campagne de menaces et de diffamations menée contre le Père Breno, curé de Jardin Zaira. Menacé d'emprisonnement, il est continuellement surveillé par la police pour avoir donné l'asile à des prisonniers et s'être solidarisé avec eux. A la messe d'enterrement, le Père Breno a dénoncé publiquement le sauvage assassinat commis par l'OBAN sur la personne de Raimundo. Il risque de payer cher l'accomplissement de son devoir.

Face à ces actes et ce scandale, face à l'impossibilité de protester publiquement, nous dénonçons dans cette missive, les crimes de la dictature militaire qui fait régner sur notre pays la terreur de l'époque nazie.

Des faits comme la mort d'Olavo Hansen et de Raimundo Eduardo da Silva, les arrestations massives, les violations de domicile d'ouvriers, les menaces proférées contre ceux qui défendent les victimes de la police et se solidarisent avec elles, révèlent le véritable visage de l'Etat policier implanté au Brésil.

En dénonçant l'assassinat de Raimundo, nous réaffirmons notre désir de lutte et de dénoncer avec votre appui, les actes d'un régime dont les dirigeants sont coupables de la mort des leaders ouvriers les plus authentiques".

(Signé: "Comission ouvrière de l'ABC" - Santo André, São Bernardo, São Caetano. - São Paulo).

LA REPRESSION CONTRE LE SECTEUR PROGRESSISTE DE L'EGLISE

L'hebdomadaire "O São Paulo", organe officiel de l'archidiocèse du même nom, publie dans un de ses derniers numéros, un bilan des tensions créées entre l'Eglise et le régime depuis le coup d'Etat de mars-avril 1964. Après un aperçu des rapports entretenus avec l'Etat à travers l'histoire du Brésil, le journal demande au gouvernement de "réfléchir" sur la situation présente qu'il illustre en donnant la liste des prêtres arrêtés au cours des trois dernières années et que nous reproduisons ci-dessous:

- Michel le Ven, François Xavier Berthou et Hervé Croguennec (assomptionnistes, français-Belo Horizonte, 1968).
- Antonio de Almeida Soares (séculier, brésilien-São Paulo 1968).
- José Eduardo Augusti (séculier, brésilien-Botucatu 1968).

- Pedro Vauthier(prêtre ouvrier,français-São Paulo,1968).
- Julio Vite(français-São Paulo,1969).
- Geraldo Licino Bonfim(religieux brésilien-Fortaleza,1969).
- Frederico Schrage(diacre,allemand-São Paulo,1969).
- Fernando Brito(dominicain,brésilien-São Paulo,1969).
- Jan Talpe(séculier,belge-São Paulo,1969).
- Antonio Soligo(séculier,espagnol-São Paulo,1969).
- Eduardo Jost(séculier,brésilien-Pôrto Alegre,1969).
- Ludovico Verdonchot et Hermano Curten(religieux-Pôrto Alegre,1969).
- Marcelo Cavalheira(séculier,brésilien-Recife,1969).
- Antonio Magalhães de Monteiro(séculier brésilien-Maranhão,1970).
- Xavier Gilles de Maupeau(séculier,français-Maranhão,1970).
- Agostinho Pretto,Arnaldo Alberto Werlang,Manuel de Jesus,Araujo Soares et Mario Trigo(séculiers et religieux,brésiliens-Rio de Janeiro,1970).
- Hélio Soares do Amaral(séculier,brésilien-Ribeirão Preto,1970).
- Natanael de Moraes Campos(séculier,brésilien-Volta Redonda,1970).
- José Saez Artola(séculier,espagnol-Rio de Janeiro,1970).
- Virginio Demandonna et Ricardo Paris(séculiers,italiens-São Paulo,1970).
- Julio Vicini(religieux,italien-1971).

Cette liste établie par "O Estado de São Paulo" n'est pas complète.Les pères Callegari et Tito de Alencar n'y sont pas nommés.L'assassinat du père Henrique Pereira Netto(juin 1968,Recife)est passé sous silence.Les noms des prêtres américains,arrêtés à Recife en 1969 et expulsés du pays ne figurent pas dans cette liste.

DISPARITION D'UN ANCIEN DEPUTÉ

On se demande à Rio,si Mr. Ruben Paiva,ex-député du Parti travailiste,arrêté par la police le 20 janvier de cette année,n'a pas été assassiné.Après une série de démarches faites par ses avocats et sa famille auprès des autorités militaires et policières de l'Etat de Guanabara,cette hypothèse s'avère de plus en plus plausible.Certains faits laissent entendre qu'il aurait été sommairement exécuté ou qu'il serait mort sous la torture.La 1ère Armée a,en effet,renvoyé à sa famille les lettres et les vêtements qui avaient été remis aux autorités chargées de le lui faire parvenir.De plus,les requêtes présentées aux commandants de la 3ème zone aérienne et du 1er district naval ainsi qu'au secrétaire de la sécurité et au ministre du Tribunal supérieur militaire,n'ont suscité que des réponses évasives.On a donc tout lieu de croire que l'ex-député travailliste est une victime de plus dans la série des assassinats politiques commis par la police de Rio,couverte par le gouvernement.

TROIS INTELLECTUELS SOUMIS A LA TORTURE

Le sociologue Vinicius Caldeira Brandt,ex-président de l'Union Nationale des Etudiants Brésiliens(UNEB)a été arrêté à São Paulo,au début de novembre 1970,en même temps que Sergio Menezes et Maria do Carmo Ibiapina,sa femme.Le mystère qui depuis lors entoure ces trois prisonniers politiques nous inspire les plus vives inquiétudes.On sait,en effet,que deux mois après son arrestation,Vinicius C. Brandt continuait d'être torturé malgré que l'état très précaire de sa santé ait obligé les tortionnaires à le faire transporter à la salle des supplices sur une civière.Sur les deux autres prisonniers,qui comme Vinicius Brandt,ont fait leurs études à Paris,plane le même mystère.Il importe donc de faire appel de nouveau(voir bulletin n° 16,de novembre 1970)aux nombreux amis que ces victimes de la dictature ont laissés à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes,à l'Institut pour l'Amérique Latine et à l'IEDES pour qu'ils s'efforcent par tous les moyens d'obtenir des informations sur le sort fait à ces trois intellectuels.

UN JOURNALISTE ET PROFESSEUR EST CONDAMNE A DEUX ANS DE PRISON

Mr. Conrad Detrez, de nationalité belge, qui fut professeur assistant à l'Université Catholique de Rio puis journaliste à São Paulo, a été condamné par le Deuxième Tribunal militaire de l'Etat de Guanabara à deux ans de prison par contumace. D'après le procureur militaire Valter Vidgerovitch (déclarations rapportées par le "Jornal do Brasil" du 17 février 1971), l'accusé aurait reconnu "spontanément et sans aucune coercition devant la Police fédérale" avoir reconstitué à Rio, clandestinement, une organisation subversive. Ces déclarations font sourire quand on sait que Mr. Detrez a été arrêté quatre jours après avoir subi une intervention chirurgicale, qu'il a été brutalisé, enfermé pendant plusieurs jours, seul, sans recevoir de soins, et presque sans manger dans une cellule infecte de la caserne du 1er Bataillon de la police de l'armée à proximité des marécages du littoral de Guanabara, avant de subir, alors que son état de santé ne cessait de s'aggraver, des interrogatoires allant de huit à quinze heures d'affilée.

Il faut ajouter que son procès, instruit dès février-mars 1967, date de son arrestation, concerne également un groupe d'étudiants dont trois ont été condamnés à un an de prison chacun, alors qu'il y a quatre ans qu'ils attendaient, avec des camarades absous, que la justice militaire se prononce !

* * *

DU BARREAU A LA TRIBUNE

Mme. Anina Alacântara de Carvalho est un des avocats qui défend avec le plus de conviction les prisonniers politiques de São Paulo. Depuis 1964 elle en a défendu plus de mille. Elle est, de plus, restée en contact personnel avec ceux qui sont détenus dans les deux prisons politiques de cette ville, où la répression est plus forte que partout ailleurs. Ceci lui a permis de réunir une masse d'informations absolument unique. Juriste, exempte de tout lien avec les partis politiques ou les organisations révolutionnaires, elle a quitté le Brésil, à la fin du mois de février, pour essayer d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur les procès politiques dans notre pays. Ce qu'elle postule est simple: que la dictature respecte ses propres lois.

Elle ajoute: "Au Brésil nous avons 600 Burgos".

Décidée à continuer à aider ses clients qui se réclament de tous les mouvements révolutionnaires, et invoquant les droits de l'homme, Mme. Carvalho fera une série de conférences et établira des contacts avec des groupes intéressés en Europe. Un compte de chèque postal a été ouvert pour pourvoir à son entretien: Bazin, C.C.P. n° 6704-23 Paris. Les personnes ou organisations intéressées peuvent écrire à Mr. Bazin, 24 rue de Chazelles - Paris XVII.

Voici l'article que Mme. Carvalho a écrit pour le Front Brésilien d'Information:

LES PROCES POLITIQUES AU BRESIL: 600 BURGOS.

Depuis bientôt deux ans, nous avons beaucoup entendu parler de la "torture" au Brésil.

Une question se pose: que deviennent les prisonniers? De quelle manière sont-ils jugés et par qui?

Dernièrement beaucoup de procès, de par le monde, ont eu un retentissement dans la presse: c'est le cas du procès de Burgos, du procès d'Angela Davis et, plus récemment encore, du procès de Marrakech.

Que se passe-t-il au Brésil?

Il n'y a pas de procès sensationnel au Brésil; il y a des centaines de procès (catalogués par un simple numéro) et, quand une des procédures aboutit, le jugement n'est précédé d'aucune publicité car la dictature ne désire pas qu'on voit qu'ellé ne respecte même pas ses propres lois. Au Brésil il n'y a pas un Burgos, il y en a six cents!

Aucun délai, aucune garantie individuelle ne sont respectés, ni celles des détenus, ni celles de leurs avocats.

Il y a, en ce moment au Brésil, plus ou moins 5.000 prisonniers politiques dont environ 80% attendent un jugement depuis de longs mois, et même des années. Il y a au moins autant de "détenus" dans les locaux de la police et dans les casernes. Le pays est divisé en dix "Circonscriptions militaires", chacune possédant au moins deux "Auditorias militares" (Tribunaux militaires). De cette manière nous avons quelques 20 tribunaux qui se divisent le travail et qui depuis 1968, reçoivent une moyenne de 80 à 100 procès politiques par an. Rares sont les procès où il n'y a qu'un seul accusé et, plus rares encore sont ceux qui se terminent.

Lors de certaines vagues de répression, les détentions atteignent jusqu'à 10.000 personnes dans des villes comme São Paulo et Rio de Janeiro. Après huit à dix jours, une bonne partie de ces personnes sont naturellement libérées. Mais quelques centaines resteront.

Il est très difficile de vérifier le nombre exact de prisonniers qui se trouvent entre les mains de la police civile ou militaire car les avocats n'y ont pas accès.

Malgré les déterminations très claires du "Statut de l'Ordre des Avocats" qui prévoit que ceux-ci "peuvent communiquer, personnellement et en secret avec leurs clients, même quand ils sont considérés incommunicables et détenus dans des locaux de la police civile ou militaire" (art.89, III de la Loi 4.215 du 27.04.1963), les autorités refusent non seulement de leur accorder cette autorisation (pendant ce temps leurs clients sont torturés) mais nient l'existence même du prisonnier (c'est le cas très récent de l'ex-député Rubem Paiva, arrêté le 20 janvier et qui est introuvable car les autorités nient l'avoir arrêté).

Dans une première phase, c'est-à-dire tout de suite après son arrestation, le détenus reste à l'"Opération Bandeirantes" (à São Paulo) ou centre correspondant dans les autres Etats.

L'article 17 du Code de Procès Penal Militaire qui prévoit que la mise en secret ne pourra durer plus de trois jours prévus pour l'enquête, l'article 20 affirme que celle-ci devra être terminée dans un délai de 20 jours "si l'accusé est arrêté", et l'article 18 du même Code qui permet, pendant les "investigations policières", que la détention de l'inculpé s'étende à 50 jours.

La loi qui traite des "investigations policières" (art.18) et de "l'enquête" (articles 17 et 20) est utilisée avec des artifices pour justifier une détention de 50 jours à l'Opération Bandeirantes, ce qui représente une longue période de souffrances physiques et morale, car c'est à l'Opération Bandeirantes que se réalisent la plupart des séances de torture.

Le Code de Procès Penal Militaire, en vigueur depuis le 1er janvier 1970 (en substitution à l'ancien Code de Justice Militaire du 2.12.1938) est l'expression des "desiderata" des hommes chargés de la répression au Brésil: il déclare que "il était nécessaire de reformer le Code de Justice Militaire pour obéir aux nouvelles sollicitations d'ordre juridique et d'ordre politique".

Apparemment ce Code semble parfait. Un examen plus détaillé nous montre clairement que la plupart des articles qui traitent des délais se contredisent.

C'est le cas, par exemple, du grave problème de la mise au secret des accusés. L'article 17 du Code de Procès Penal Militaire déclare expressément que le "chargé de l'enquête pourra maintenir le prisonnier au secret, quand il est arrêté légalement, pendant trois jours au maximum". De l'autre côté, refutant cette affirmation légale, l'article 16 déclare que "l'enquête est "secrète" mais celui qui en est chargé pourra permettre à l'avocat de l'accusé d'en prendre connaissance". Comme jamais (malgré les garanties du Statut de l'Ordre des Avocats) le chargé de l'enquête ne permet à l'avocat d'en prendre connaissance, ni d'avoir le moindre contact avec son client pour préserver le "secret", "la mise au secret" échappe à tout délai et c'est ainsi que nous avons des cas de nombreux prisonniers qui sont restés au secret pendant dix mois (par exemple, les accusés, à São Paulo, dans les procès n° 215/69 de l'"Ala Vermelha"). Notons que l'"Acte Institutionnel" n° 5 du 13 décembre 1968, qui a aboli l'habeas corpus, a du même coup, donné libre cours à tous les arbitraires, soit policiers, soit judiciaires, étant donné que l'avocat ne peut légalement y remédier.

C'est ainsi que, malgré l'article 390 du Code de Procès Penal Militaire, qui prévoit que l'instruction devant le Tribunal militaire devra être terminée dans les délais maximum de 50 jours, nous avons des centaines de prisonniers politiques qui attendent, depuis plus de deux ans, un jugement qui pourra tarder pendant des mois encore et qui, obligatoirement, finira par une condamnation même si l'accusé est innocent, ce qui permettra de justifier aux yeux de l'opinion internationale, leur longue détention.

Pour un avocat, le travail légal est aujourd'hui presque inutile au Brésil. Il lui reste à faire appel à l'opinion internationale, qui a déjà pesé efficacement dans certains cas, pour que la dictature obéisse au moins à ses propres lois.

Anina Alcântara de Carvalho

DOCUMENTS

RAPPORT ETABLIS LE 22 JANVIER 1971 SUR LE TRAITEMENT INFILIGÉ AU P. NATANAEL DE MORAIS CAMPOS ET AUX JOCISTES QUI ONT ETE EMPRISONNÉS AVEC LUI AU BATAILLON D'INFANTERIE BLINDEE DE BARRA MANSA (ETAT DE RIO DE JANEIRO) A PARTIR DU 2 NOVEMBRE 1970.

(Texte communiqué personnellement aux évêques du Brésil par l'évêque de Volta Redonda)

Le récit des faits est loin d'être enthousiasmant pour ceux qui ont vécu ce drame. Les uns avaient peur de raconter ce qui leur était arrivé. D'autres se sentaient humiliés par ce qu'on leur avait fait subir. Tous se trouvaient sous le coup de l'émotion, étaient nerveux et déprimés. Quelques-uns n'ont pas pu parler, étant donné qu'ils sont encore prisonniers. Nous pensons que les dépositions ci-dessous sont suffisantes pour que l'on ait une idée de l'état d'esprit qui préside à la répression.

1ère phase

Alors que les jocistes de l'équipe nationale se trouvaient encore en prison à Rio de Janeiro, les arrestations des jocistes et anciens jocistes de Volta Redonda ont commencé à partir du 2 novembre 1970, époque à laquelle de très nombreuses personnes étaient arrêtées à Rio et à São Paulo avant les élections.

- Le total des jocistes et anciens jocistes arrêtés s'est élevé à 30.
- Durant cette phase les détentions ont duré quelques jours et, pour certains, quelques heures seulement.
- Ceux qui ont été libérés immédiatement ne se sont pas plaints de mauvais traitements.

2ème phase

- De 30, le nombre des personnes arrêtées est passé à 6 jusqu'à Noël, y compris le P. NATANAEL CAMPOS, aumônier jociste.
- Le traitement appliqué à ces derniers a été inhumain, infâme et humiliant.
- Ils sont encore en prison. La mesure de prison préventive a été décrétée pour le P. Natanael, mais pas pour João Candido et Helio.

VOYONS LES DEPOSITIONS

1er cas (X...) jeune
détenu du 4 novembre au 15 décembre (41 jours)

- Interrogé le lendemain de son arrestation. A cette occasion, on lui a appliqué les chocs électriques aux mains et aux pieds.
- Lors d'un autre interrogatoire, alors que les fils étaient branchés à une main et aux organes génitaux, les tortionnaires ont fait fonctionner la décharge électrique et ils riaient devant les contorsions du jeune homme.
- A la fin des tortures, alors que son compagnon attendait son tour dans une salle voisine, le tortionnaire, le lieutenant Tenorio, aujourd'hui capitaine, a dit: "Nous allons lui donner encore une forte décharge pour qu'il crie et fasse peur à son camarade Y... qui va venir". Ils lui ont appliquée une violente décharge; il a hurlé. Le lieutenant a dit: "C'est bien. Ça suffit".

-Le jour de son arrestation, il a été emmené dans une salle obscure appelée "sous-marin", sans lumière, sans eau potable, sans lavabo et sans air. Le capitaine Giacomo qui l'accompagnait, disait: "Tu vas maintenant entrer au "Tribunal de la Sainte Inquisition". Rappelle-toi que ce sont les curés qui nous ont appris ça". Et il répétait: "N'oublie pas, ce sont les curés qui nous ont appris ça".

-Ce jeune homme est employé à la Compagnie Sidérurgique depuis 7 ans. Quand il est retourné au travail, après sa libération, il a été licencié pour "raison de servitude". Cela sans jugement et sans faute, aucune. Il a perdu son emploi.

2ème cas (Z...) jeune fille.

détenu du 3 novembre au 30 décembre (56 jours)

-Interrogée immédiatement après son arrivée à la caserne. Comme elle refusait de dénoncer ses camarades, on a commencé à la torturer.

-Les lieutenants Tenorio et Cesar lui ont ordonné de retirer ses vêtements. Elle a déclaré qu'elle ne le ferait pas.

-Le lieutenant Cesar a saisi un couteau et a déchiré la manche de son vêtement. Il a jeté la blouse. Ensuite ils lui ont arraché son soutien-gorge, la laissant nue jusqu'à la ceinture. Il a déchiré la jupe et l'a jetée, puis le slip.

-Ils l'ont laissée ainsi totalement nue, à la vue et aux moqueries des tortionnaires, pendant tout le temps des interrogatoires qui se sont déroulés du 3 novembre à 23 h., jusqu'au lendemain à 4 h. du matin, c'est à dire pendant 5 heures. A partir de ce moment-là, ils ne l'appelaient plus que "Eve".

-Alors qu'elle était dans cette situation, le lieutenant Tenorio a pris un balai à récurer. Il lui tapait avec le manche sur les genoux, les seins et le visage, et il menaçait de le lui introduire dans le vagin.

-Le lieutenant Cesar lui donnait régulièrement des coups de poing et des coups de pied. Il lui tirait les cheveux au point de les lui arracher.

-Ensuite, ils l'ont menacée de faire venir un noir bien bâti pour qu'il ait des relations sexuelles avec elle en leur présence. C'est cela qui l'a le plus terrorisée.

-Ils ont commencé à lui dire qu'elle n'était plus vierge, car un jociste leur avait avoué qu'elle était sa maîtresse, ainsi que du P. NATANAEL. Elle répondit qu'elle était vierge.

-Ils ont envoyé chercher le jociste pour la confrontation. Interrogé sur la question de savoir s'il avait eu ou non des relations sexuelles avec elle, il lui a demandé pardon et a expliqué qu'il avait dit cela à cause des chocs électriques reçus.

-A l'aube, vers 4 heures, ils l'ont emmenée en cellule. Le lieutenant Cesar lui a ordonné de retirer ses vêtements et de rester aux toilettes pour qu'il les fasse recoudre. Vers 7 h., le lieutenant Cesar lui a apporté ses vêtements réparés.

-Au cours d'un autre interrogatoire, le lieutenant Tenorio a ordonné qu'ils lui attachent un fil électrique à la jambe et l'autre dans le vagin pour une séance de chocs. Un autre a dit qu'elle ne tiendrait pas le coup. On les lui a mis alors à la hanche et à la jambe.

-Elle a dit que seule une force supérieure lui a permis de tenir. Elle s'est rappelée que le Christ lui aussi avait été déshabillé avant d'être cloué sur la Croix. Cette pensée la soutenue.

-Au cours du dernier interrogatoire, ils l'ont emmenée à 23 h.. Ils lui ont passé une cagoule sur la tête. Ils ont branché les fils électriques à la jambe et à la hanche pour qu'elle dise qui était le "gars formidable", nom qu'ils avaient trouvé dans une lettre d'un jociste pour désigner l'évêque. Comme elle le sa-

vait et qu'elle le disait, le lieutenant Tenorio a dit qu'il n'y avait plus besoin de chocs électriques. Elle a reconnu le lieutenant à sa voix. Elle a aussi commencé à crier à cause de la cagoule parce qu'elle commençait à suffoquer.

-C'était le sergent Pires qui donnait les chocs électriques.

-Le jour où ils l'ont libérée, le lieutenant Tenorio lui a recommandé de ne parler à personne de ce qu'ils avaient fait avec elle, sous peine de l'arrêter à nouveau, car alors elle verrait ce qui allait arriver.

-Cette jeune fille a 27 ans. Elle est presque fiancée. Elle a peur que son fiancé et sa famille ne veuillent plus d'elle. Elle n'a pas eu le courage de leur raconter ce qu'ils lui ont fait dans la crainte qu'ils ne croient pas que cela s'est arrêté là.

-Ses jambes sont restées marquées pendant un certain temps par les brûlures provoquées par les fils électriques. Après cela elle a commencé à souffrir de varices, alors qu'auparavant elle n'avait pas ce problème. Elle est sortie, les nerfs détraqués et elle est sous surveillance médicale.

3ème cas (W...) jeune

détenu du 4 novembre au 23 décembre (49 jours)

-Il a été immédiatement emmené dans la cellule obscure, sans lumière et sans air qui s'appelle "sous-marin". Il y est resté huit jours.

-Il en est sorti pour l'interrogatoire sous la tension de huit jours passés dans l'obscurité. Il a reçu plusieurs fois des chocs électriques aux jambes, en dessous des genoux.

-Au cours d'un autre interrogatoire, on lui a branché un fil à la jambe et l'autre aux organes génitaux. Il se tordait, pendant que ses tortionnaires, le lieutenant Tenorio et les sergents Pires et Isac, riaient de ses réactions.

-En plus des chocs, il a été violemment frappé par des coups à l'estomac, dans les reins, au cou, et sur la face; ainsi que des gifles sur les oreilles, qui le déséquilibraient au point d'en tomber par terre. Alors qu'il était dans cette position, l'un deux a pris la corbeille à papier où il y avait des bouts de cigarettes, des cendres et des papiers déchirés, etc..., et il l'a renversée sur sa tête.

-Il est sorti de la pièce tout sale, ce qui a attiré l'attention de ses camarades qui ont cherché à le consoler. Un des tortionnaires l'a envoyé se laver.

-Pendant les tortures, un des soldats a apporté un comprimé pour qu'il le prenne. Un autre a dit qu'il n'avait pas encore besoin de cela. Il ne sait de quel comprimé il s'agissait.

-Avant de signer, il lisait sa déposition. Le lieutenant Tenorio lui a dit qu'il n'avait pas besoin de la lire, car c'était écrit comme il l'avait déclaré. Il a vu que cela n'avancait à rien de s'opposer au lieutenant et il a signé sans lire jusqu'au bout.

-Ce jeune homme souffre d'un ulcère à l'estomac. Il travaillait à la Compagnie Sidérurgique depuis 5 ans. Quand il est retourné au travail, il a appris qu'il avait été licencié pour "abandon de travail"; et comme il protestait, il a été renvoyé pour "raison de service".

4ème cas Le P. Natanael de Moraes Campos

Détenu le 6 novembre 1970

Actuellement encore en prison, est l'objet d'un mandat d'arrestation préventive, décrété par la 2ème Chambre de Justice Militaire de l'Armée de l'Air.

- Il est l'aumônier des jeunes jocistes.
- Deux jours avant sa détention, il a été opéré de la clavicule, pour une triple fracture causée par un accident d'automobile.
- Jusqu'au 17 novembre, il recevait des visites, des nouvelles, etc....
- Le 18 décembre, il a été transféré dans une pièce sans fenêtre, sans eau potable, sans toilettes, sans air, sans lumière, sans soleil, dans une ambiance étouffante et une très grande chaleur. Il y est resté jusqu'au 7 janvier 1971, c'est à dire 20 jours, y compris à Noël et au Nouvel An.
- Dans la nuit du 3 au 4 janvier, il a été emmené, sans chemise, dans un réduit où se trouvait un jeune, connu de lui et qui s'appelle Edi, complètement nu, avec des blessures sur plusieurs parties du corps, en train de recevoir des chocs électriques et des coups.
- Ils l'ont attaché à Edi par des fils électriques à un doigt de chaque main, et ils faisaient marcher la machine qui donnait des décharges répétées aux deux en même temps.
- Selon l'intensité, les décharges les jettaient par terre et on leur en donnait d'autres ensuite pour qu'ils se relèvent.
- Pendant que le sergent Isac actionnait la machine électrique, le caporal Alberto et le sergent Pires lui donnaient des coups de poing à l'estomac, des gifles sur les oreilles, et le capitaine Tenorio l'obligeait à dire qu'il était socialiste, marxiste, et qu'il n'avait plus la foi.
- Il faut signaler que le P. Natanael a encore un fil de métal dans sa triple fracture de la clavicule, car il n'est pas encore totalement guéri. Ces chutes successives provoquées par les chocs électriques sont, pour le moins, dangereuses pour sa guérison.
- Comme il est prêtre, ils ont alors organisé ce qu'ils ont appelé "la procession", son camarade qui était nu, et lui, attachés avec des menottes et des fils électriques ont été emmenés dans la cour de la caserne, de nuit. Pendant que le sergent Pires les accompagnait avec la machine électrique en leur donnant des décharges, le caporal Alberto chantait la chanson: "Jésus-Christ... je suis ici". Ils marchaient ainsi quelques quarante mètres, puis ils rentraient vers la porte.
- Pendant la déposition faite le 5 janvier, ils lui ont donné des chocs par deux fois avec des fils branchés à la main et au pied.
- Il avait soif, et la gorge était sèche. Il réclamait à boire, mais le sergent Isaac refusait de lui donner à boire.
- Le médecin-lieutenant Erico l'a examiné après tout cela. Il a communiqué au capitaine que le prêtre ne résisterait plus physiquement. Le capitaine lui a demandé de mettre le prêtre en condition de recevoir encore des décharges électriques. Il a dit que ce n'était pas possible.
- Le P. Natanael est resté tout simplement anéanti. Ceux qui lui ont rendu visite ont trouvé un homme en lambeaux. Pendant les séances de tortures, sa famille n'a pas pu lui rendre visite.
- La machine à donner les décharges électriques est un téléphone de campagne.

VOILA LES FAITS. QUE FAIRE DEVANT CELA ?

L'Episcopat brésilien, à Brasilia, a déjà condamné publiquement les tortures. La Commission Centrale n'a pas été moins énergique lors de sa dernière réunion extraordinaire. Que voyons-nous? Nous voyons les aumôniers et les jocistes de l'équipe nationale maltraités, même après avoir reçu à Rio la visite du cardinal Scherer. Nous savons que c'est à cause de leur détention que la Commission Centrale s'est réunie.

Devant tout cela, que dois-je faire comme évêque du diocèse? Car c'est une question qui relève du diocèse. Que dire aux prêtres de la région du P. Natanael qui se sont révoltés en apprenant les faits? Que dire aux paroissiens du P. Natanael quand on va leur annoncer que leur curé a avoué qu'il était socialiste, marxiste, et qu'il n'avait plus la foi, etc... car nous savons que c'est ce que l'on fait déjà en particulier? Que dire à nos militants frappés si sauvagement? Comment croire à la valeur de ces dépositions et de ces signatures?

Notez bien que je n'entre pas dans la question de l'objet de l'enquête. Notre question concerne la manière dont l'enquête est faite. Les militants n'ont pas attaqué des banques. Ils ne sont pas des terroristes. Ils ne sont pas des séquestrateurs. Ce sont des jeunes et des prêtres de l'Eglise.

La situation est délicate, d'autant plus qu'il s'agit de ce diocèse où l'évêque "est déjà brûlé" pour avoir dénoncé des tortures sur la personne d'un ouvrier; pour avoir pris la défense de deux pères de famille arrêtés parce qu'ils travaillaient en liaison avec l'évêque; et finalement pour être inculpé dans une Enquête Policière Militaire (IPM), ouverte et non conclue contre l'évêque et 16 prêtres.

Je n'ignore pas la délicatesse de la question. Cependant je suis certain que, si je ne pouvais pas prendre la défense d'un de mes prêtres et de mes diocésains en raison de ces difficultés, je ne serais plus en condition d'assurer la direction du diocèse.

Je suis lié au Christ et à son Eglise, qui est la Peuple de Dieu dans ce diocèse. Je vais en appeler au Secrétariat de la Région Episcopale pour que mes frères m'aident à mieux voir clair. J'ai déjà eu des contacts avec le Secrétaire Général de la Conférence Nationale des Evêques du Brésil (N/CNBB), et j'espère rencontrer le cardinal-président et mes autres frères dans l'Episcopat. J'accepte toute suggestion charitable de mes frères afin que, avec l'ensemble de mes prêtres et du peuple, nous puissions grâce à l'Episcopat Saint percevoir ce que Dieu attend de nous en ce moment.

Dom Waldyr Calheiros
Evêque de Volta Redonda.

FRONT BRESILIEN D'INFORMATION
BULLETIN N° 4 - AVRIL 1971
AN 3

La dictature militaire au Brésil vient de compléter 7 ans. Au terme de ce septennat, le régime issu du coup d'état d'avril 1964 a consolidé sa mainmise sur le pouvoir par un arsenal de lois d'exception. Il n'y a plus de place aujourd'hui pour les illusions de retour à la "voie démocratique". Nous sommes loin du discours de prise de fonction du Maréchal Costa e Silva déclarant que "l'exercice de la démocratie est un postulat pour mon gouvernement". Loin aussi de la tentative de "Frente Amplia" de Mr. Carlos Lacerda qui essayait de regrouper quelques personnalités politiques pour recréer une opposition "démocratique". Et quelle disparité entre les premières déclarations du président Garrastazu Medici qui assure que son but est de faire "un Brésil libre, avec des universités libres, des partis libres, des syndicats libres, une presse libre", et son discours du 30 octobre 1970 où il précise que "il n'a pas l'intention, dans l'immédiat ou dans un proche avenir, d'abandonner les pouvoirs exceptionnels que lui a donné la Révolution".

Le peuple brésilien se trouve confronté à une réalité chaque jour plus pénible. La propagande officielle vante le "développement" du pays qui se résume dans les exportations de biens produits par les groupes étrangers, encouragés par le gouvernement militaire. Parallèlement, la grande majorité de la population voit son pouvoir d'achat baisser, sans parler des millions de nordestins qui meurent de faim dans les "fronts de travail" de la dictature...

Incapable de surmonter ces contradictions, à cause de son caractère anti-national et de son entière soumission à l'impérialisme américain, la dictature recourt systématiquement à la répression comme le moyen le plus efficace de contenir le mécontentement populaire.

La condamnation à mort d'un jeune de 19 ans, la liquidation de révolutionnaires dans les salles de torture et dans les prisons (cf. les documents supra), ne sont pas des accidents : elles appartiennent à la logique propre de la dictature. Donc, la question n'est pas d'attendre que le régime décide lui-même le retour aux institutions démocratiques, car seule la lutte du peuple brésilien liquidera l'oppression.

PEINE DE MORT POUR UN GARÇON DE 19 ANS

La peine de mort, réintroduite dans l'arsenal pénal brésilien par l'acte institutionnel n° 14 du 27 septembre 1969 (après l'enlèvement de l'ambassadeur américain Burke Elbrick) a été prononcée pour la première fois le 19 mars 1971 dans la ville de Salvador da Bahia. Ce qui rend cette condamnation encore plus tragique, est que la victime, Teodomiro Romeiro dos Santos, est un garçon de 19 ans. Il est accusé d'avoir tué un sergent de l'Armée de l'Air, agent du CODI (Centre d'Opération de Défense Interne, un des centres de tortures les plus connus au Brésil). Son compagnon d'arrestation Paulo Pontes est condamné à la prison à vie pour "avoir assisté, impossible, à ce crime barbare". / Réquisitoire du procureur/.

Le Conseil de Justice Spéciale qui a rendu la sentence, a été nommé par le ministre de l'Armée de l'Air et comptait 4 officiers de l'aéronautique, compagnons d'arme du mort. Il délibéra 70 minutes en secret, après une séance qui dura moins de 3 heures et demie, dont une heure et demie consacrées au réquisitoire du procureur militaire. Il se prononça pour la peine de mort à l'unanimité, et pour la prison à vie à l'unanimité moins une voix (en faveur de la peine de mort) pour le second accusé également.

L'avocat désigné d'office par l'auditoriat s'est limité à une tentative d'analyse des faits et du procès, pour conclure que le deuxième accusé ne méritait pas la peine de mort.

La version officielle des circonstances du "délit" est pour le moins étrange:

Le 27 octobre 1970, Teodomiro dos Santos et Paulo Pontes da Silva sont arrêtés, sans opposer aucune résistance (l'avocat souligne le fait dans la défense), lors du démantèlement d'un "appareil" du PCBR (Parti Communiste Brésilien Révolutionnaire). Menottes aux poignets, ils sont installés sur la banquette arrière d'une jeep officielle, qui se lance à la poursuite de l'un de leurs compagnons qui a réussi à fuir. Outre les deux prisonniers, la voiture contient le conducteur et les deux agents qui ont effectué l'arrestation. Teodomiro réussit à tirer "subrepticement" (on voit mal dans ce cas pourquoi son compagnon, enchaîné, serait condamné à la prison à vie par complicité) un revolver caché dans une serviette qu'il avait réussi à emporter avec lui et tira trois coups de la main gauche! - tuant l'agent secret, blessant l'agent fédéral avant d'être désarmé par le conducteur,

Comment ce garçon a-t-il réussi ce tour de force de garder une serviette contenant un revolver de calibre 38 alors que, menottes aux poignets, il était forcé de grimper à l'arrière d'une jeep, et ce sans attirer l'attention des deux agents spécialisés dans la lutte anti-subversion?

Il est significatif que les journaux brésiliens commentant la sentence reproduisent des extraits des discours de l'accusation et de la défense, mais pas une ligne du jugement et de ses attendus. Teodomiro dos Santos et Paulo Pontes ont-ils été condamnés pour homicide et complicité sur la personne du sergent Xavier de Lima, ou bien parce qu'ils étaient "suspects d'avoir commis des attentats terroristes" selon les termes de la citation reproduite dans le journal italien "l'Unita" du 20 mars 1971?

Ce n'est pas le procès expéditif, parodie de justice montée à la hâte par la dictature pour justifier une décision barbare, qui aura permis d'éclairer les points obscurs de cette affaire. Quelle autre décision les prisonniers pouvaient-ils espérer d'un tribunal partisan, après avoir été interrogés à coups de tortures (à tel point que Paulo Pontes a déclaré: "les dix premiers jours, j'ai souhaité mourir") et alors que le procureur militaire avait annoncé, avant même que les juges se retirent pour délibérer, qu'il ferait appel auprès du Tribunal Militaire Supérieur si Teodomiro n'était pas condamné à mort et Paulo Pontes au moins à la prison à vie.

L'annonce de la décision a immédiatement provoqué une vive émotion dans le Brésil entier. Tous les juristes, quelle que soit leur position politique, ont critiqué la peine de mort, qu'ils jugent barbare et inefficace. Le Professeur Sobral Pinto déclara qu'il était "fondamentalement opposé à la peine de mort dans le cas de crime commun, et il est évident que je suis encore plus opposé à ce châtiment pour le crime politique". Quant à Héleno Fragoso, président de l'Ordre des Avocats du Brésil (il fut récemment enlevé par la police pour avoir dénoncé les mauvais traitements et les irrégularités commises à l'encontre des prisonniers politiques), il considère que la peine de mort "est l'objet d'un refus généralisé parce qu'elle atteint des valeurs essentielles de la personne humaine. Elle contraste profondément avec le caractère libéral de notre peuple, violant une tradition plus que séculaire de notre Droit". L'évêque auxiliaire de Rio de Janeiro, Dom Mario Gurgel, insiste sur l'inefficacité de la peine de mort "parce qu'il est déjà prouvé que dans les pays où la peine capitale a été instaurée, le nombre de crimes en vient même parfois à augmenter". Cette même personnalité dit espérer que la peine de mort de Teodomiro sera commuée "faute de quoi, il y aura un trouble très grand dans l'opinion publique".

Le général Garrastazu Médici entendra-t-il l'avertissement? Il profitera peut-être de la faculté que lui confère la loi de Sécurité Nationale ("cette arme des hommes dignes...notre boussole et notre catéchisme" comme la qualifiait le procureur militaire de Bahia) pour commuer la peine de mort en prison à vie...

Le Front Brésilien d'Information fait appel à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils fassent ce qui est en leur pouvoir pour sauver le jeune Teodomiro de la Mort.

* * *

--N-O-U-V-E-L-L-E-S--E-N-B-R-E-F--

LE BRESIL PRODUIRA DES VOLKSWAGEN POUR L'AMERIQUE LATINE

150 millions de dollars US est la somme que la VOLKSWAGEN a décidé d'investir cette année au Brésil pour augmenter sa capacité de production d'automobiles. Une partie de cette production est destinée au marché latino-américain. D'après des déclarations du président de la Volkswagen du Brésil, cette entreprise allemande a décidé de ne pas installer d'autres usines en Amérique Latine, dont le marché sera satisfait par la filiale brésilienne.

L'OBJECTION DE CONSCIENCE EST PUNIE PAR GARRASTAZU

18 citoyens brésiliens, qui se refusaient, pour des raisons religieuses de faire le service militaire obligatoire, ont été punis, dans un décret signé par le président Garrastazu Médici, par la perte des droits politiques.

SEQUESTRES PAR LA POLICE

Carlos Alberto Soares de Freitas et Sergio Campos, qui appartenaient à la direction de la VAR-Palmares, ont été fait prisonniers par la police brésilienne qui les garde dans un endroit inconnu pour pouvoir refuser de confirmer ces deux emprisonnements. Il y a déjà de nombreux cas où de tels procédés indiquent l'intention de la police de liquider ses prisonniers. Le cas le plus récent et le plus criant est celui de l'ancien député Rubem Paiva dont les autorités policières et militaires prétendent toujours ignorer "l'emprisonnement" et la disparition.

IMPUNITE POUR L'ESCADRON DE LA MORT

Le 23 novembre 1968, un délinquant surnommé "Nêgo Sete" fut assassiné à Guarulhos (Sao Paulo) par 16 policiers dirigés par Sergio Paranhos Fleury. De nombreux témoins ont assisté à ce crime. Un prêtre canadien Geraldo Monzerall, devinant que "quelque chose allait se passer", réussit à photographier les assassins. Fleury qui avait eu le bras cassé un mois auparavant dans un accident d'automobile, est facile à identifier.

Les crimes de Fleury et de l'Escadron de la Mort se comptent par centaines. Mais, finalement, contre l'assassinat de Guarulhos tant de témoignages et de preuves se sont accumulés, qu'une enquête judiciaire est devenue inévitable. Et le résultat est un mandat de prison préventive et la dénonciation formelle prononcée par le procureur Hélio Bicudo contre Fleury et les autres policiers.

Tout indique que ni les dirigeants, ni les membres de l'Escadron de la Mort ne seront pris, jugés et condamnés. L'ex-gouverneur de São Paulo (Abreu Sodré, plus préoccupé de voir traduit en jugement et condamné Dom Helder Câmara) avait déjà déclaré en son temps (cf. O Estado de São Paulo du 15 novembre 1970) que tout ce qui se disait sur l'Escadron de la Mort n'était que "invention pour faire sensation". Maintenant, c'est au tour du procureur général de la République, Xavier de Albuquerque, de déclarer que le procureur Hélio Bicudo a agi illégalement en dénonçant les policiers ! La dénonciation contre Fleury et ses comparses souffrirait "d'évidente illégitimité de procédure".

La conclusion du procureur général de la République est que "l'habeas corpus" doit être concédé d'office au patient et aux co-accusés au même procès. Le recours du procureur général fut présenté le 19 mars.

UN MINISTRE DU TRIBUNAL FEDERAL SUPREME DEMISSIONE

Le 12 mars le Tribunal Fédéral Suprême établit une curieuse jurisprudence : seul le procureur général de la République (nommé par le pouvoir exécutif) pourrait soumettre à ce Tribunal un recours contre l'inconstitutionnalité des lois et décrets du pouvoir exécutif. C'est ainsi que le Tribunal a refusé de prendre en considération l'appel du MDB présenté par le ministre Adauto Cardoso contre l'inconstitutionnalité du décret établissant la censure préalable à la presse et aux moyens de diffusion. Par ce qu'il s'est rendu compte qu'"avec cette décision, la possibilité de déclarer inconstitutionnel n'importe quel décret du pouvoir exécutif est définitivement morte", le ministre Cardoso s'est retiré de la session et renonça à son poste au Tribunal Suprême.

La censure préalable a été établie par décret présidentiel n° 1.070 du 26 février 1970 et réglementée par le décret du 6 février 1970 signé par le ministre de la Justice Alfredo Buzaïd. Le ministre Cardoso, âgé de 67 ans, vieux libéral, a le droit de se scandaliser quand il se rend compte qu'en fait la fonction attribuée à la justice au Brésil est celle de légitimer les arbitraires de la dictature.

CONSEIL (BRESILIEN) DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME

Le régime militaire qui utilise la terreur et la torture comme méthode de gouvernement a aussi son Conseil de Défense des Droits de l'Homme. Crée en 1964, a été réglementé en novembre 1968, il s'est réuni pour la première fois en novembre 1969 puis en août et en novembre de l'année dernière..., bien que les statuts prévoient des réunions mensuelles.

Les hommes qui ont la main haute sur ce conseil, sont le Ministre Buzaïd ("il n'y a pas de tortures ni de prisonniers politiques au Brésil"), Mr. Raimundo Padilha, intégraliste et ex-dirigeant de l'ancien parti fasciste brésilien, et Mr. Filinto Müller, chef de la police politique de 1939 à 1945 et responsable des plus atroces tortures commises du temps de la dictature de Vargas.

Les autres membres du Conseil sont Mrs. Danton Jobim (Association Brésilienne de Presse), Laudo Camargo (Ordre des Avocats), Aurélio Viana et Humberto Lucena (MDB) et Mr. Pedro Calmon, professeur de droit constitutionnel.

Quoi d'étonnant si les "droits" des tortionnaires sont mieux garantis que ceux de la Personne Humaine?...

QUI PROFITE DU "DEVELOPPEMENT" BRESILIEN ?

Dans son numéro du 16 novembre 1970, le Front posait la question, après avoir rapporté les innombrables événements liés à la sécheresse au Nordeste. Dans son édition du 28 et du 29 mars 1971, "Le Monde" fait un excellent commentaire sur ce sujet pour signaler, finalement, que "les gémissements des "flagelados" parviennent comme un murmure étouffé dans les villes riches du sud du Brésil"...

Depuis un an, les scènes de milliers d'affamés envahissant les villes à la recherche de nourriture se répètent. La dictature tente de minimiser le problème: son ministre de l'agriculture, après une inspection dans les régions, déclare à la presse que le bétail va mieux qu'il ne l'espérait! Mais il révèle, à une autre occasion, à propos des hommes affamés "qu'il a eu le cœur serré de voir tant de souffrances".

Le cœur serré du ministre n'amène pas la dictature à modifier la situation dans les "fronts de travail" où un salaire de famine continue à être payé. Ainsi Dom Francisco Mesquita, évêque de Afogados de Ingazeiras, à Pernambuco, constata que les "flagelados" sont presque en train de mourir de faim. Et il conclut: "le peuple ne dit pas la vérité parce qu'il n'a pas le courage d'affronter les hommes du gouvernement".

A en juger par la longue liste d'invasions de villes, beaucoup n'ont pas manqué de courage. Elles continuent, un an après le début de la sécheresse.

23.12.1970 - Le préfet de Itapagé, Ceará, annonça que 2.000 hommes étaient entrés dans la ville à la recherche de nourriture. Les magasins fermèrent leurs portes faute de garantie.

24.12.1970 - La ville de Ibimirim, Pernambuco, a eu son marché mis à sac par près de 500 "flagelados". La famine est générale. Le front de travail demandé par le préfet n'a pas été ouvert.

20.01.1971 - Quelques 1.500 flagelados commencèrent une mise à sac à Saboeiro, Ceará, emportant de la nourriture et des marchandises de quelques maisons de commerce.

21.01.1971 - La ville de Sanharó, Pernambuco, a été envahie à nouveau par des paysans qui demandaient de la nourriture et du travail. Le préfet a distribué de nombreux sacs de farine et quelques kilos de viande sèche, empêchant ainsi une mise à sac possible.

23.01.1971 - Des familles résidant dans les localités de Ribeiro de Ipanema, Guarambi, Tanque et Amaro, envahirent la ville de Bribe, Pernambuco, campant sur la place principale jusqu'à ce que le préfet leur donne à manger. Depuis de mois ils se nourrissaient de cactus (aliment que l'on donne au bétail) assaisonné de sel.

14.03.1971 - Plus de 200 "flagelados" sont entrés dans la ville de Jataúba, pernambuco. La distribution d'aliments et d'argent réalisée par le préfet a évité que les entrepôts et commerces ne soient attaqués. Le vice-préfet d'après "O Estado de São Paulo", attribua le fait à l'impossibilité de nouvelles inscriptions dans les "fronts de travail".

Même de tels "fronts", où un homme gagne deux cruzeiros par jour, ne seront pas ouverts. D'après "Voix Ouvrière" de février dernier, le général Tacito Teófilo de Oliveira, président de la SUDENE, a déclaré que "jusqu'à ce que le Plan d'Urgence de 1971 soit approuvé, il faut que les gens se débrouillent!"

Cet ordre, donné comme à une armée qui doit maintenir une position dans une quelconque bataille, serait ridicule, s'il n'était macabre. Des milliers de nordestins sont déjà morts de maladie et de faim en conséquence de la sécheresse. Par une simple phrase, le général montre bien l'esprit des chefs militaires au pouvoir, leur mépris pour la vie du peuple.

Des révoltes commencent à surgir. A Canindé, Cearà, un groupe de paysans réagit contre leur expulsion, des terres qu'ils occupaient, par le chef politique local. Quatre sont morts dans le conflit avec la police; quelques-uns ont disparu; d'autres ont été pris et torturés et seront certainement accusés de "subversion".

De tels faits, apparemment isolés, n'occupent à peine que quelques lignes dans les journaux. Une grande misère, permanente et progressive, les engendre avec plus de force dans les époques de calamités.

Au Nordeste, où les désajustements sociaux atteignent des niveaux inégalés en d'autres régions du pays et peut-être du monde, la réalité est plus criante. Mais la situation d'autres régions n'est pas très différente. La différence est qu'il y pleut plus, ce qui permet aux paysans de manger un peu plus de haricots.

Mais ce ne sont pas eux qui profitent du "développement" brésilien.

REPRESSESSES ET TORTURES

LETTER DES PRISIONNIERS DU DOPS DE RECIFE

Nous sommes des jeunes brésiliens, prisonniers du DOPS de Recife, Etat de Pernambuco. Conscients des risques que nous courons nous avons écrit cette lettre.

Certains d'entre nous ont assisté au sauvage assassinat de Odijas Carvalho et nous sommes tous menacés du même destin.

Odijas est arrivé au DOPS le 30 janvier 1971. De 11 heures du matin de ce jour à 2 heures du matin du jour suivant, il a été soumis sans interruption aux tortures les plus odieuses: principalement coups de poings et coups de pieds à la tête, dans les intestins, les reins et les testicules. Ce qui a finalement provoqué une paralysie du système urinaire. A 2 heures du matin Odijas a été jeté dans sa cellule et nous avons pu, nous-mêmes, constater que la peau de ses fesses était à vif; c'était le résultat des coups de "palmatorias" (genre de férule).

Quelques secondes après il fut retiré de la cellule par Sylvestre, le chef du DOPS de Recife. Les tortures se prolongèrent jusqu'à 4 heures du matin. Après cela Odijas passa 5 jours gémissant et sans manger. Le 5 février, durant la nuit, il fut transporté dans un hôpital. Le 14 février nous avons été réveillés par les cris de la femme d'Odijas. Elle avait une crise nerveuse et pleurait la mort de son mari. C'est ainsi que nous avons appris sa mort. Les murs de sa cellule sont encore maculés de tâches de sang. Même torturé à mourir Odijas est resté ferme et digne.

Ses bourreaux et assassins sont connus mais restent impunis. Voici leurs noms: Miranda (qui a été impliqué dans l'assassinat du Père Antonio Henrique Pereira da Silva Neto et dans l'attentat contre Cândido Pintos); Fausto; Edmundo Rocha; Carlos de Brito (Bachelier en droit); Venícius; Sylvestre (Délégué, chef du DOPS); d'autres dont nous ignorons les noms et Eusebio et Osvaldo.

Notre situation est dessespérée. Nous avons nous-mêmes été torturés durant 4 jours. Les tortures ont été interrompues à cause de la mort d'Odijas. Elles peuvent recommencer à n'importe quel moment, surtout parce qu'il y a parmi nous des témoins du froid assassinat d'Odijas. Dans notre pays la torture est systématique, elle est de règle, et non une exception. Ici même, parmi nous, il y a un jeune-Alberto Vinícius Melo do Nascimento qui a été torturé durant 14 jours dans le Paraná et à São Paulo. Il a été roué de coups, suspendu au "pau de arara", a subi des chocs électriques sur les organes génitaux, à l'anus, aux pieds, aux mains, à la tête et aux fesses. Une de ses jambes a été brisée à coups de gourdin et il est resté dix

jours ainsi, sans plâtre. Il a été arrêté le 29 novembre 1970 et est resté au secret jusqu'au 11 février 1971.

En dénonçant ces faits nous savons que nous nous exposons à des représailles, mais nous savons aussi que le sacrifice d'Odijas et le nôtre ne seront pas vains, les idées de justice et de liberté ne mourront pas avec nous. Nous espérons que notre cri trouvera écho dans la conscience des hommes épris de justice et de liberté et que quelque chose sera fait.

Recife-dans la prison du DOPS- le 2 mars 1971.

Signent cette lettre les prisonniers suivants:

-Idlia Guedes
-Maria Yvone Loureiro (épouse d'Odijas)
-Carlos Alberto Soares
-Alberto Vinicius Melo Nascimento
-Mario Miranda Albuquerque
-Claudio Roberto Marques Gurgel
-Rosa Maria Soares

* * *

Le "Diario de Pernambuco" du dimanche 28 février 1971 a présenté la mort de Odijas de la manière suivante:

"Le Secrétaire de la Sécurité a expliqué que la majorité des terroristes pris à Maria Farinha (quartier de Recife) et à Natal (autre ville) étaient atteints de différentes maladies rénales et vénériennes. Beaucoup sont mariés, mais vivent maritalement avec des filles du parti.
Le Secrétaire a raconté que le terroriste Hilton Alencar de Aranjo (Odijas) quand il fut arrêté, avait une grave maladie. Il fut interné à l'hôpital de la police militaire, où il a reçu tous les soins médicaux. Il est mort, tout récemment d'un oedème pulmonaire. Le DOPS, a en mains, le certificat médical délivré par cet hôpital".

Le même article présente ensuite les terroristes comme de vulgaires bandits qui peuvent être condamnés à la peine de mort.

PRISON DE "ILHA DAS COBRAS"

Nous étions 11 camarades dans une cellule de la Prison de la Marine, dans l'île des Cobras à Rio de Janeiro. Cette prison date du temps de la colonisation et c'est là que passa ses derniers jours le héros de la "Conjuration de Minas Gerais" (lutte d'indépendance), Joaquim José da Silva Xavier, dit "Tiradentes", avant d'être pendu, sous ordre de la Couronne du Portugal. C'est une construction médiévale, creusée dans le roc, dans une île transformée en base militaire, à quelques kilomètres du centre de Rio de Janeiro.

La tradition de violence de cette prison s'est illustrée plusieurs fois dans l'Histoire du Brésil, depuis la Conjuration de Minas, jusqu'à la révolte de l'Es-cadre, en passant par la rébellion des marins contre l'usage du fouet dans la Marine qui s'est soldée par la mort de faim et de soif de plusieurs mutinés emprisonnés ici et qui furent enterrés dans de la chaux vive et jusqu'à nos jours. C'est là que nous avons attendu pendant 9 mois, dans une cellule exigüe et humide,

creusée dans le roc,dormant dans des hamacs,la fin du procès dans lequel nous étions inculpés coome militants du MR-8,et qui était jugé en cour Martiale,par le premier Tribunal de la Marine.

Le 26 août 1970,notre jugement a commencé.Un impressionnant dispositif militaire, mis en place par la dictature,gardait les environs et les bâtiments du Tribunal ainsi que tout le quartier.Ainsi commença la conclusion d'une nouvelle farce juridique montée par la dictature pour jeter pendant plusieurs années dans le silence de leur cachot une poignée de jeunes combattants révolutionnaires.

Pourquoi ce jugement était-il une farce?

-Parce que nous étions prisonniers depuis un an et demi sans que des preuves matérielles concrètes soient retenues contre nous,sauf celles obtenues au moyen de tortures barbares,sauf des preuves forgées et présentées par la presse fantoche de la dictature.

-Parce que ceux qui nous jugeaient étaient ceux-là mêmes qui nous avaient torturés ou avaient cautionné les tortures.

Après trois jours de session et 19 heures de réunion,le "juge" se retira avec les officiers agents du CENIMAR dans une salle "secrète"(secrète pour le peuple, la justice,la vérité,mais pas pour le mensonge,la calomnie,les intérêts vils de trahison à la patrie)et le conseil de "justice" revint dans la salle d'audience et demanda aux inculpés et à l'assistance de se lever pour entendre la sentence. La sentence qui nous fut infligée,en totalisant toutes les peines,dépassait 150 ans de prison,ce qui n'est pas surprennant étant donné le caractère de farce de ce procès monté par la dictature.

La lecture de la sentence terminée,nous tous,avons levé les bras en faisant avec nos doigts le V de la Victoire,victoire du peuple dans sa lutte contre la dictature criminelle et nous avons entonné une strophe de l'Hymne de l'Indépendance qui dit:"Libérer la patrie ou mourir pour le Brésil".

Cette manifestation exprimait clairement notre résolution de poursuivre jusqu'à la mort,la lutte contre la dictature impérialiste néo-fasciste et démontrait que pour le combattant révolutionnaire,être condamné par la dictature signifie être aux côtés du peuple et une raison de plus de persévéérer dans la lutte.

La lecture de la sentence a été faite le 29 Août 1970.Ce même jour,à la même heure,dans une pièce de l'étage inférieur,un jeune combattant révolutionnaire était torturé et ses cris arrivèrent jusqu'aux oreilles de quelques personnes qui avaient assisté à notre jugement et étaient en train de sortir de la salle d'audience.

Le matin du 29 Août nous étions de retour à la prison de l'Ile des Cobras,enfermés dans la même cellule.Nous avons appris alors que le matin même,un camarade était arrivé,très abîmé,et qu'on l'avait mis au secret(dans une espèce de cellule forte réservée aux prisonniers punis,très petite et sans lumière).Nous avons su qu'il était incapable d'ingérer des aliments solides et nous pouvions même de temps en temps entendre ses gémissements.Nous nous sommes aperçus qu'il était nécessaire de faire en sorte que le camarade se rende compte que nous étions là,prisonniers aussi,d'autres camarades révolutionnaires comme lui.Alors nous nous sommes mis tous ensemble,à chanter l'Internationale pour qu'il puisse nous identifier politiquement;puis nous avons cherché à savoir son nom et nous avons su qu'il s'appelait Eduardo Leite,dit "Bacuri",qu'il apparteneait à l'AIN et qu'il avait été pris environ 8 jours avant à Rio.Mais,fait curieux,nous avons lu dans des journaux datant de deux jours,c'est à dire du 27 Août,un article selon lequel la police recherchait Eduardo Leite qui était considéré comme un élément très important des forces révolutionnaires pour avoir conçu les opérations d'enlèvement du Consul Japonais à Sao Paulo et de l'Ambassadeur allemand à Rio.Nous nous sommes immédiatement rendu compte que,le camarade étant en prison depuis 10 jours,le fait de dire dans les journaux qu'il était recherché impliquait qu'on

voulait tenir son arrestation secrète et que cela augmentait évidemment les risques qu'il soit assassiné par la dictature, étant donné l'importance qu'il avait pour les forces révolutionnaires. Tous les onze nous avons alors commencé à faire une pression ouverte, frappant sur nos barreaux, appelant les officiers et discutant avec eux. Nous leur dîmes que l'emprisonnement du camarade était passé sous silence, qu'il avait été torturé, qu'il était malade et risquait de mourir et que eux tous seraient responsables de sa mort, non pas devant la justice de la dictature qui est une farce, mais devant la justice révolutionnaire.

Nous avons exigé qu'on le retire de ce cachot, qu'on lui donne un lit, de quoi se couvrir et une nourriture adéquate, qu'on lui procure les soins médicaux que son état de santé exigeait et qu'on ne permette pas qu'il soit à nouveau torturé.

Le lendemain, le directeur de la prison, le capitaine Lindenbergs et le sous-directeur, le lieutenant Couto firent venir un médecin pour examiner le camarade Leite. Ce médecin s'appelait Dr. Guardinieri, apparteneait à la Marine et travaillait à l'Hôpital Central de la Marine à Rio de Janeiro. Peu après, ils retirèrent le camarade de son cachot et le transportèrent à l'infirmerie. C'est alors que nous avons pu le voir, comme il passait devant notre cellule. Il était jeune, brun, il avait les yeux clairs et l'air assez abattu par une souffrance cruelle de plusieurs jours et avait les jambes totalement paralysées car il avait été suspendu près de 10 heures consécutives au "pau de arara". A travers nos barreaux nous lui avons crié "courage, camarade!" et il nous a répondu "Courage". Ensuite ils l'ont ramené à la cellule et, plus tard, sont revenus le chercher pour un nouvel interrogatoire, ce qui s'est répété plusieurs fois pendant les jours suivants. De temps en temps, ils l'emmenaient à l'infirmerie pour le faire soigner par le Lieutenant Luiz Mario Fermo.

Un jour, ce médecin Mario Fermo vint nous demander d'envoyer l'un de nous pour parler avec le camarade Leite et le convaincre de manger car il pensait que son refus de s'alimenter était dû à un traumatisme psychologique et qu'une conversation avec quelqu'un en qui il aurait confiance pourrait l'aider.

Nous nous sommes réunis tous les onze pour étudier la question:

- 1.-Il était juste de profiter de l'occasion pour apporter au camarade notre solidarité révolutionnaire et en même temps pour s'assurer de son état de santé.
- 2.-Quel intérêt pouvait avoir un médecin officiel, au service de la dictature, qui objectivement participait de façon indirecte à la torture du camarade, à envoyer l'un de nous parler avec lui? Son intérêt était probablement de recueillir quelques informations du dialogue qui s'établirait.

3.-Le camarade Eduardo Leite aurait-il confiance en quelqu'un qui avait obtenu du médecin officiel la permission de parler avec lui?

Telle était la situation et, malgré tout, nous avons décidé d'envoyer un camarade parler avec le camarade Eduardo Leite, avec des instructions suffisamment précises sur la manière dont il devait se comporter. C'est moi qui ai été choisi. Ainsi eut lieu la rencontre que j'ignorais devoir être la première et la dernière avec le commandant Eduardo Leite, "Bacuri". Le lieutenant-médecin me conduisit dans une petite salle de l'infirmerie où je trouvais le camarade couché sur un brancard. Il me jeta un regard bref et fit un mouvement de tête mais ne dit rien. Le lieutenant-médecin était aussi présent. Alors je commençai à parler: "Camarade, le lieutenant-médecin nous a demandé de venir parler avec toi. Nous considérons que c'est probablement une manœuvre de la dictature pour obtenir quelques informations. N'aie confiance en personne ici. Sois prêt à tout. La torture peut recommencer demain. Ne te fais aucune illusion. J'ai accepté de venir ici pour une question de solidarité révolutionnaire et pour m'assurer de ton état de santé. Reste ferme devant la répression". Le camarade ne dit pas un mot, mais il me regardait fixement de son lit, rien de plus. Je me suis approché de lui pour lui dire au revoir et lui ai tendu la main en disant: "jusqu'à la victoire, camarade!".

A ce moment là, le visage du camarade Bacuri s'est éclairé, ses yeux brillaient de confiance et ses mains serraienr fortement les miennes; et cela valait mieux que mille mots. Ensuite, je suis retourné à la cellule et je n'ai plus jamais revu le camarade Bacuri. Deux jours plus tard nous étions transférés à la prison de l'Ile Grande.

Le 25 octobre 1970, la dictature annonçait: "Le 23 de ce mois à Sao Paulo, le terroriste Eduardo Leite a conduit la police à un rendez-vous avec le camarade Joaquim Câmara Ferreira ("Toledo"), dirigeant national de l'ALN, lequel a résisté lors de son arrestation et est mort d'une crise cardiaque. Pendant la manœuvre d'encerclement, Bacuri a réussi à s'échapper".

Il nous a paru évident que cette nouvelle était fausse pour les raisons suivantes:

1.-Le camarade Bacuri avait été fait prisonnier vers le 19 août 1970 et, d'après ce que nous savons des méthodes de fonctionnement d'une organisation révolutionnaire, jamais un camarade arrêté en août n'aurait pu être au courant d'un rendez-vous fin octobre.

2.-Le camarade Bacuri était paralysé et ne pouvait donc pas réussir à s'échapper.

A partir de cette analyse, nous avons été amenés à penser que le camarade avait été assassiné ou qu'il le serait bientôt, par la dictature.

Le jour même de l'enlèvement de l'Ambassadeur suisse, le 7 décembre 1970, la dictature annonça que dans les rues d'une ville proche de São Paulo, avait eu lieu entre la police et les révolutionnaires un violent échange de coups de feu, au cours duquel le camarade Eduardo Leite, Bacuri, avait trouvé la mort. Le mensonge de la dictature était évident, évident aussi l'assassinat du commandant Bacuri. La dictature connaissait son importance comme responsable de deux enlèvements, la dictature connaissait sa valeur par son attitude hautaine et courageuse pendant les tortures, la dictature savait que, dans la liste des prisonniers qui seraient échangés contre l'ambassadeur suisse, son nom serait certainement le premier et elle n'a pas hésité à le tuer, car elle avait déjà préparé les conditions de ce lâche assassinat depuis octobre en annonçant la nouvelle de sa fuite qui était un mensonge.

Par l'action "Joaquim Câmara Ferreira", menée à bien par le Commando Juarez Guimaraes de Brito de l'Avant-garde Populaire Révolutionnaire (VPR), j'ai été arraché avec 69 autres camarades aux mains de la dictature impérialiste criminelle qui gouverne le Brésil, en échange de l'ambassadeur de Suisse, et j'ai pu parler avec des camarades qui ont partagé les derniers jours de prison de Bacuri et qui étaient présents quand on a fait sortir Bacuri du cachot pour le tuer. Les circonstances de sa mort, que je connais aujourd'hui, sont terriblement tragiques et barbares: il a eu les yeux arrachés, les oreilles coupées, tous les os brisés et a reçu un coup de machette dans la bouche.

Ainsi est mort le commandant Eduardo Leite, victime d'une dictature fasciste et sanguinaire. C'est un combattant valeureux de plus tombé pour la cause du peuple; mais son image et son exemple restent vivants pour le peuple, pour les combattants révolutionnaires et pour tous ceux qui luttent pour LA LIBERTE ET POUR LE SOCIALISME.

Santiago, le 19 Février 1971

Umberto Trigueiro Lima.

ILE GRANDE

LE PLUS RECENT CAMP DE CONCENTRATION DE LA DICTATURE FASCISTE DU BRESIL

L'Île Grande fait aujourd'hui partie des îles qui composent l'archipel de douleur, de souffrance et de désespoir organisé par la dictature depuis 1964. A 20 milles environ du continent, isolée de tout et de tous, cette île abrite approximativement 120 prisonniers politiques.

En 1937 déjà, sous la dictature de Getulio Vargas, l'île Grande était utilisée comme prison politique. Aujourd'hui, de nouveau, la dictature criminelle trouve dans cette île les conditions favorables pour commettre ses crimes odieux. Sa situation géographique permet à une politique de terreur de se développer à l'insu du monde, qui continue d'ignorer le génocide qui est organisé ici. Près de 120 prisonniers politiques vivent des moments désespérés et, éloignés de leurs familles et amis, sont soumis à un processus de destruction qui vise à faire d'eux des loques humaines.

Les îles qui jalonnent les côtes brésiliennes et dont la beauté charme le regard, sont devenues aujourd'hui des symboles de tristesse et de souffrance pour le peuple brésilien. La dictature a peu à peu transformé ces îles en camps de concentration "nazis", créant ainsi un archipel de terreur. Quelques-unes de ces îles ont été connues du monde, grâce à la presse, par les témoignages des prisonniers eux-mêmes, par exemple, l'île des Fleurs et l'île des Cobras. La dictature, pour cette raison, a cherché plus au large et trouvé à l'île Grande des conditions favorables pour perpétuer la terreur. Elle s'efforce à tout prix de dissimuler ses crimes et voit comme une alternative des îles plus éloignées du continent. On prévoit d'ailleurs le transfert de tous les prisonniers politiques dans l'île Fernando de Noronha, à 350 miles des côtes.

Aujourd'hui le peuple brésilien est soumis à un climat de terreur: la dictature s'acharne à défendre les intérêts impérialistes et "latifundistes" et à préserver le statu quo de 60% d'analphabétisme, 720 pour mille de mortalité infantile, 50% de sous-employés et de chômeurs et le blocage des salaires, 2% des propriétaires qui possèdent presque 50% des terres cultivables.

La violence de la dictature se manifeste dans les syndicats qui sont fermés ou rigoureusement contrôlés par la police, par la dissolution des organisations étudiantes et la violation des droits juridiques et démocratiques fondamentaux comme l'Habeas corpus, et par la création de tribunaux militaires. Pour s'être insurgés contre la tyrannie des ouvriers, des paysans, des étudiants, des hommes d'église et de professions libérales, des intellectuels sont assassinés, torturés ou condamnés à vivre le reste de leur vie dans les prisons de la dictature. Le nombre des prisonniers politiques victimes de l'état policier s'élève à 5000, et chaque famille brésilienne a un parent ou un ami prisonnier ou tué par les militaires. Nous, signataires de ce témoignage, vivons depuis 2 ans dans les cachots de la dictature, passant d'une prison à l'autre, parcourant ainsi un chemin de douleur et de souffrance.

Maintenant que nous avons été libérés des griffes de la dictature grâce à l'enlèvement de l'ambassadeur suisse, mené à bien par le commandant Juarez G. de Brito, de la VPR, nous en appelons aux peuples libres du monde et aux institutions de défense de la liberté et des droits sacrés de la personne humaine, pour qu'ils nous entendent et se fassent entendre du monde entier pour empêcher que les prisonniers politiques de la dictature brésilienne soient soumis à un massacre.

L'Île Grande, un enfer en plein Atlantique

Qui regarde de loin le bâtiment de la prison ne peut pas imaginer que, derrière ses murs blancs, 120 prisonniers politiques, patriotes et révolutionnaires sont en train d'être détruits jour après jour. Ils restent 23 heures par jour dans des cellules de 3 x 2m, par groupes de 3; ils ne sortent que pendant une heure

pour prendre le soleil; les cellules sont trop petites pour qu'ils puissent bouger et les conditions d'hygiène y sont très précaires; toute la nuit une lampe reste allumée et il est interdit de parler à haute voix. Dans chaque cellule il y a une petite fenêtre munie de barreaux et qui donne sur une cour fermée, mais les prisonniers ne peuvent pas s'en approcher. A chaque instant, des gardes envahissent les cellules, passent tout en revue, et frappent avec des casses têtes. Le climat d'insécurité crée une tension constante et entraîne progressivement des perturbations psychiques. Les maladies contagieuses deviennent chroniques par suite de manque de soins médicaux. Ces 120 prisonniers sont condamnés à vivre dans ces cages 20, 30 40 ans, isolés par des murs, des barreaux, le silence et la solitude. Beaucoup de camarades sont déjà vieux et malades, et n'échappent pourtant pas à ces traitements inhumains. La majeure partie des prisonniers est constituée par des jeunes, souvent mariés, qui vivent loin des êtres chers. Beaucoup savent leur famille condamnée à la misère sans toutefois pouvoir les aider puisqu'on leur interdit toute espèce de travail.

Climat de terreur

Les tortures infligées aux prisonniers politiques pendant l'enquête -pau de arara, asphyxie, chocs électriques- continuent à la prison grâce à une politique de terreur constante. Des tortionnaires professionnels sont délégués à l'île-prison pour appliquer cette politique. Pour les choses les plus insignifiantes, le directeur de la prison, le capitaine de la police militaire Sebastiao Calheiros et le sous-directeur, le lieutenant de la PM Couto, secondés par les gardes Ezequiel, Adilson, Waldick et autres, soumettent les prisonniers à des séances de coups et les menacent de mort, déclarant sadiquement que le médecin de la prison le Dr. Franca, se fait un plaisir de délivrer des certificats de décès.

Il y a dans cette prison 6 "cellules pénitentiaires", cachots complètement fermés, obscurs et sans aucune hygiène. Pendant la nuit, ils sont inondés d'eau; des rats énormes et des mille pattes venimeux sortent des murs rongés par l'humidité et partent en quête de nourriture. Là, des prisonniers sont enfermés pendant des mois, dépouillés de leurs vêtements, dormant à même le sol, mangeant avec leurs doigts. Beaucoup ne le supportent pas, se désespèrent et deviennent fous, d'autres tombent malades, leurs corps se couvrant de plaies ou deviennent tuberculeux. 4 camarades sont devenus fous; ce sont: Cornélio Carreiro (ouvrier), Joao de Souza (ouvrier), Serafim Pinheiro et Sebastiao (Anciens marins). Le camarade Francisco Rodriguez de Lima (ancien marin) a contracté la tuberculose assez gravement. Nous avons été obligés d'assister à des scènes pénibles, sans pouvoir rien faire. Le camarade Sebastiao, mis au "trou" devint fou; il criait désespérément et se cognait la tête contre les murs jusqu'à en saigner. D'autres camarades essayaient de la calmer mais c'était trop tard, Sebastiao était complètement fou. Sa crise terminée, le regard vague, la tête ensanglantée et ayant complètement perdu la mémoire, il répétait des phrases sans suite, où revenaient sans cesse des mots comme: obscurité, punition.... De temps en temps, la peur envahissait son visage et des larmes coulaient sur ses joues; alors il prenait dans ses mains sa tête blessée et sanglotait. La direction de la prison laisse ces camarades parmi les autres pour servir d'exemple, comme le dit fréquemment le tortionnaire capitaine Calheiros.

Le Tribunal des tortionnaires.

Pour s'être approchés des fenêtres, pour avoir parlé à haute voix, ou pour avoir protesté contre les conditions de détention, les prisonniers sont déférés devant le tribunal des tortionnaires. Là, ils sont interrogés et contraints à signer des dépositions pour lesquelles ils seront jugés. Ces jugements ont un

aspect "solennel" et se passent dans des pièces confortables où l'accusé est placé face à ses tortionnaires: le cap. Sebastiao Calheiros, le lieutenant Couto et la garde Ezequiel. De la violence verbale ils passent à la violence physique et le prisonnier jugé finit par être envoyé au "trou", condamné à des mois d'isolement.

Le transport des prisonniers

Quand se termine la phase des interrogatoires, les prisonniers quittent les unités militaires, les centres de torture, et sont conduits à l'île Grande pour y attendre leur jugement. Quand ils sont appelés à comparaître aux audiences militaires, ils sont transportés de la manière la plus inhumaine. Le voyage se déroule de la façon suivante: la première partie s'effectue au moyen d'une barque où les prisonniers sont jetés, enchaînés les uns aux autres, et contraints à rester la tête baissée pendant toute la durée de la traversée, sous la menace de fusils et de mitraillettes. Cela dure deux heures et demie. Ensuite on les met dans des voitures blindées, sans aération. Ces voitures sont divisées en quatre compartiments, de sorte que 10 prisonniers disposent d'un espace de 1,30 x 1 m. Cette deuxième partie du voyage dure approximativement 3H. 30. Le manque d'air et la chaleur insupportable en font un véritable supplice. La plupart des prisonniers s'évanouissent avant d'arriver à destination. D'autres, pris de fureur, crient et frappent sur les cloisons de la voiture et les gardes les menacent de les rosser.

Pendant leur jugement, les prisonniers sont logés à la prison Helio Gomes, au centre de Rio. Là, ils passent la nuit dans des cellules de 4m², par groupes de 20 ou 30, entassés à même le sol; n'ayant pas la place de s'allonger tous, ils sont obligés d'instituer des roulements pour dormir. Il n'y a pas la moindre installation d'hygiène et ils sont obligés de défaucher sur le sol, là-même où ils doivent dormir, et d'uriner dans des boîtes de conserves. La nourriture est toujours avariée et servie dans des récipients infects et ils doivent manger avec leurs mains. Dans cette prison de transit, les prisonniers étant au secret, ne sortent ni pour prendre l'air, ni pour prendre des douches. Il n'y a pas de surveillance médicale. Comme à l'île Grande, les coups sont la réponse unique à toutes les questions.

Les familles des prisonniers

Les visites aux prisonniers obligent à d'énormes sacrifices pour arriver jusqu'à la prison. Il faut voyager un jour entier, par des moyens précaires, trams, bateaux, camions. Comme les moyens de transport sont insuffisants, les prix en sont très élevés. Pour les familles, le jour de visite (qui est chose rare, les autorisations dépendant de la bonne volonté du directeur) est une expérience à la fois pénible et révoltante. Pour rendre visite à leurs parents, des gens déjà vieux font le voyage tassés dans les camions, mouillés quand il pleut, car les camions sont débâchés. Tous les visiteurs ont à subir l'humiliation d'une fouille où ils doivent se dévêter et attendre, jambes écartées, que le garde ait vérifié jusqu'à leurs organes génitaux. Les enfants eux-mêmes ne sont pas épargnés. Tout ce qu'ils apportent à leur parent prisonnier est saisi, détruit, censuré et souvent volé. Toutes ces mesures vexatoires visent à empêcher toute communication des familles avec les prisonniers. La durée de la visite est limitée à une heure, à peine le temps de s'embrasser et d'échanger quelques mots. Les gardes respectent strictement le temps de visite ce qui donne lieu à des scènes pénibles quand ils séparent de force et sans douceur parents et enfants, mari et femme.

Travaux forcés à l'île Grande

Dans cette même prison outre les 120 politiques, sont détenus quelques 600 condamnés de droit commun. De là le nom de la prison: Colonie Pénitentière Cândido Mendes. Ces hommes sont utilisés comme esclaves par le directeur de la prison, Sebastião Calheiros, qui les soumet aux travaux forcés sans rémunération: la Direction s'approprie tout le produit de leur travail.

Personne n'ignore les détournements qui sont effectués à la prison:articles et marchandises destinés à l'alimentation des détenus sont détournés pour être vendus au profit de la Direction.Ces pratiques transforment en sous-alimentation la mal nutrition des prisonniers.Toutes les fois que l'un d'eux se rebelle contre cette exploitation, il est torturé et mis au "trou".La majorité de ces hommes sont condamnés à 50,100 ans de prison ou plus.Dans les plantations de bananiers, les carrières de pierre et les coupes de bois,ces esclaves ont des accidents fréquents et souvent mortels.Le corps de ces hommes est couvert de blessures et de cicatrices,témoins de la dureté du travail auquel ils sont contraints.Quand l'un d'eux meurt, ce qui arrive souvent, le médecin de la prison, le Dr. Franca, établit un acte de décès qui justifie de la causa mortis,couvrant ainsi les assassinats commis par la Direction de la prison.

Signé: Aluizio Ferreira Palmar
Antonio Rogerio Garcia da Silveira
Pedro Alves Filho
Umberto Trigueiros de Lima
Marco Antonio Maranhao da Costa
Ubiratan Vatutin.

DOCUMENTS

Le 23 Mars 1971

ETUDE DE LA SITUATION AU BRESIL

qui révèle

DES VIOLATIONS

CONSTANTES ET SYSTEMATIQUES

DES DROITS DE L'HOMME

1. Les informations récentes sur le Brésil sont caractérisées par une tendance commune:des allégations au sujet des violations systématiques des droits de l'homme par les autorités brésiliennes.Cette préoccupation a été exprimée autant par des nombreuses institutions brésiliennes et internationales que par des personnalités de premier plan.Elles suggèrent que toutes les couches sociales au Brésil sont l'objet de telles violations permanentes.Des protestations réitérées arrivent de tous les secteurs de la population,y compris un grand nombre qui, jusqu'à ce jour,avait hésité à parler.

2. La Conférence Nationale des Evêques du Brésil,dans une déclaration publiée en mai 1970,a dénoncé "le déroulement trop lent des jugements,les arrestations sur la base de simples soupçons,les accusations hâtives ou non prouvées,les enquêtes poursuivies alors que les accusés sont détenus au secret et sont souvent privés du droit fondamental de la défense".Plus récemment encore,en février 1971,la Conférence a réaffirmé:"Nous devons proclamer que malheureusement la torture existe dans notre pays".

3.L'Association Brésilienne des Juristes a maintes fois protesté contre les mauvais traitements infligés aux prisonniers politiques et contre les limitations sérieuses de leur droit de défense.

4. Les syndicats ont protesté contre la limitation du droit d'association et des libertés démocratiques.Ils ont exprimé leur préoccupation au sujet des violations de leurs droit à s'organiser et à présenter leurs revendications au Brésil.

5. Des rapports reçus font état de la pratique toujours plus répandue de l'intimidation des suspects par le moyen des arrestations,de l'emprisonnement et de la torture,tant physique que psychologique,menée tant par les organisations de police que de l'armée.Par la suite,ces suspects sont relâchés sans que la moindre charge soit retenue contre eux ou qu'on tente de les juger pour un quelconque délit.Cette procédure est un abus flagrant de la Loi et des droits de l'homme.

6. Au vu de l'apparente impuissance des institutions juridiques au Brésil,considérées par certains comme dangereusement menacées par des pressions illégitimes du pouvoir exécutif,un grand nombre d'organisations internationales ont considéré comme très important de pouvoir déterminer la validité de ces allégations. En juillet 1970,la Commission Internationale des Juristes a demandé au Gouvernement brésilien d'accorder des facilités au Comité International de la Croix Rouge et à l'Amnesty International de visiter tous les lieux d'emprisonnement et de détention.Elle a aussi demandé à la Commission Interaméricaine de Droits de l'Homme de faire une enquête sur le traitement infligé aux prisonniers politiques au Brésil,afin d'assurer au moins que les règles minimum d'emprisonnement reconnues par les Nations Unies soient respectées.

7. Le Gouvernement brésilien a choisi de répondre en niant l'existence de prisonniers politiques et l'usage de la torture dans le pays et en refusant l'autorisation de visite à toute organisation internationale.Il a ainsi rendu impossible la vérification impartiale de la validité de ces allégations.

8. Ces allégations ne peuvent désormais plus être ignorées par les Nations Unies. C'est ainsi qu'il faut tenir compte de la protestation toujours plus importante de différents organismes ecclésiastiques,syndicaux,juridiques ou autres,tant brésiliens qu'internationaux,au sujet de la violation systématique,par la torture des prisonniers politiques,de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dont le Gouvernement brésilien est signataire.

9. Pour ces raisons,les Organisations Internationales,dont la liste est annexée à ce document,ont adressé un appel commun au Gouvernement brésilien,le priant instamment de lever son opposition à une enquête impartiale sur les allégations par une commission internationale compétente.Le texte complet de cet appel est en annexe.

L'évêque Helder Câmara a subi plusieurs attentats à la mitraille. La liste des laïcs, engagés dans tous les secteurs de l'Action Catholique, que ont été emprisonné, est si longue qu'il faudrait tout un livre pour l'énumérer.

Nous sommes conscients des responsabilités qui sont la conséquence même de notre engagement, et nous sommes conscients des risques qu'en résultent. Nous sommes conscients que nous avons un rôle à jouer, une tâche à accomplir dans le processus révolutionnaire brésilien. Nous ne renoncerons pas. Les perspectives de participation sont de plus grandes; nous entendons l'appel constante de notre lutte. L'appel de la lutte naît surtout de l'Evangile, et plus spécifiquement, du chapitre XXV de Saint Mathieu, où le Christ invite le pauvre à lutter."

§§§

II ème Armée assassine un révolutionnaire

Luis Eduardo Merlino, journaliste, São Paulo, de 23 ans, est arrivé le 16 juillet à l'aéroport de Viracopos (São Paulo) venant de Paris. Il se rendit immédiatement chez sa mère, veuve, qui vit à Santos. Six jours plus tard il y fut arrêté par le capitaine Heitor, de l'Opération Bandeirantes, qui se faisait accompagner par trois hommes en civil.

Le 21 juillet la mère de Luis Eduardo fut appelée au QG de la II ème Armée, à São Paulo, pour reconnaître le corps de son fils et recevoir son cadavre. Il avait succombé aux tortures. Aucune explication ne fut donnée à la famille sur les motifs de son arrestation ni de sa mort.

ARRESTATION DE RUI COELHO

Le sociologue Rui Coelho, directeur par intérim de la Faculté de Philosophie de l'Université de São Paulo, fut arrêté, en compagnie de sa femme, le 17 de juillet. Il est depuis disparu et les accusations qui pèsent contre lui sont inconnues.

Docteur par l'Université de Paris, assistant et collaborateur de nombreux professeurs étrangers ayant travaillé à São Paulo, Rui Coelho n'avait aucune activité politique connue. Les purges qui, depuis quatre ans, ont expulsé de l'Université de São Paulo quelques uns de ses plus renommés professeurs l'avaient épargné.

L'intervention des intellectuels et des organisations internationales des droits de l'homme est arrivée, dans le passé, à améliorer le sort de quelques prisonniers politiques. Les amis du professeur Rui Coelho en France écrivent, en ce moment, à l'ambassadeur du Brésil à Paris, au ministre de la Justice et au maréchal Garastazu Médici à Brasilia, en manifestant leur inquiétude au sujet de son sort.

LA REPRESION A BAHIA

Les forces de la répression dictoriale font, depuis quelques mois, une offensive d'une violence exacerbée à Bahia. Entre le 12 et le 18 mai elles ont encerclé le village de Santo Amaro da Purificação en y déployant des troupes de l'Armée, de la Marine et de l'Armée de l'Air. Leur objectif... arrêter Antônio Rabelo, un analyste de laboratoire âgé 37 ans, et plusieurs autres révolutionnaires. Le jour suivant des forces aussi considérables procèdent à un ratissage du quartier de Coque do Farol, à Salvador, pour arrêter la femme de Antonio, Annette Scott Rabelo, 33 ans, professeur d'Histoire. Ils ont aussi arrêté leurs enfants : Igor, âgé de 7 ans, André, âgé de 5 ans et Marco, âgé de 4 ans. Parents et enfants sont encore emprisonnés dans des lieux inconnus. L'Association Internationale des Juristes Démocrates a manifesté, dans un communiqué expédié de Bruxelles le 4 août, son inquiétude au sujet de "l'emploi des odieuses méthodes de tortures d'enfants en présence de leurs parents pour obtenir de ceux-ci des renseignements ou de aveux".

Le 13 de février la police politique avait arrêté à Camacã, état de Bahia, Carlos Rölemburg da Silva, ingénieur chimique âgé de 27 ans. Au moment de son arrestation il souffrit une si brutale agression qu'une partie de la population a essayé d'attaquer les policiers. Sa femme, Josefina da Silva, 26 ans, a été arrêtée en même temps que lui et, selon des informations passées en contrebande de la prison, a été brutalement torturée. Détenus dans un bureau à la caserne de Ilheus, Carlos et Josefina furent transférés à Salvador, où ils sont disparus.

Finalement, le 6 de décembre de 1970 la police politique a arrêté à Salvador l'ex-président de l'Union Brésilienne des Etudiants Sécondeiros, Emiliano, un garçon de 23 ans, fils d'ouvriers, qui, après avoir été torturé, fut hospitalisé à Hôpital Militaire de Bahia et se trouve actuellement dans une caserne de la 6ème Région Militaire, à Salvador.

Tous ces révolutionnaires sont emprisonnés et torturés à cause de leur participation dans la lutte du peuple brésilien. La dictature militaire utilise, d'une façon progressive, l'essai-nat comme une forme d'intimidation et une manière de se débarrasser des prisonniers avant que leurs arrestations ne soient connues. En faisant état de leur connaissance des faits, les européens solidaires avec le mouvement de libération du peuple brésilien peuvent contribuer à sauver ces vies.

--- §§§§§§ ---

FRONT
BRÉSILIEN
D'INFORMATION